



***CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES
ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION***

PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

**D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2024**

**ROYAUME DU MAROC
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN**

***CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES
ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION***

PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

**D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2024**



**DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-KENITRA**

Novembre 2025

SERIES PROVINCIALES : PREFERENCE DE SKHIRATE-TEMARA

Sommaire

LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTES DES GRAPHIQUES	6
Liste des tableaux annexes.....	8
Introduction	11
Chapitre 1 : Population légale de la préfecture de Skhirate- Témara.....	15
1. Population et accroissement démographique	15
1.1. Population et Ménages	15
1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique	18
2. Urbanisation.....	20
3. Structures démographiques.....	22
3.1. Structure par sexe et âge	22
3.2. Rapport de masculinité	27
3.3. Ratio de dépendance démographique	29
4. Nuptialité.....	30
4.1. Statut matrimonial et le sexe	30
4.2. Statut matrimonial et le milieu de résidence	32
4.3. Enregistrement à l'état civil	34
4.4. Age moyen singulier au mariage	35
4.5. Célibat définitif	36
5. Niveau de la fécondité	38
6. Couverture médicale	39
7. Population en situation du handicap	40
8. Evolution des principaux indicateurs démographiques.....	42
Chapitre 2 : Capital humain.....	47
1. Aptitude à lire et à écrire	47
2. Connaissance des langues	49
3. Scolarisation et niveau d'instruction	50
3.1. Scolarisation des enfants	51
3.2. Niveau d'étude	52
4. Utilisation de l'internet	55

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

4.1. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le genre	55
4.2. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le milieu de résidence	56
5. Evolution des principaux indicateurs culturels	59
4.1. Evolution des taux d'analphabétisme	59
4.2. Evolution des taux de scolarisation	60
Chapitre 3: Défis socio-économiques	63
1. Activité	63
1.1. Taux net d'activité	63
1.2. Taux net d'activité par sexe et milieu de résidence	65
1.3. Taux net d'activité par groupes d'âge et sexe	68
2. Emploi	70
3. Chômage	74
4. Evolution des principaux indicateurs de l'activité entre 2014 et 2024	76
Chapitre 4 : Conditions d'habitat	81
1. Type de logement	81
2. Nombre de pièces du logement occupées par le ménage	85
3. Taux d'occupation du logement	86
4. Statut d'occupation du logement	87
5. Ancienneté du logement	89
6. Equipements du logement	90
6.1. Equipements de base	90
6.2. Mode d'évacuation des eaux usées	92
6.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers	93
6.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé	94
Annexe statistique	97

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Population légale de la préfecture de	15
Tableau n° 2: Répartition de la population légale de la préfecture de Skirate-Témara selon le territoire administratif en 2024.....	17
Tableau n° 3: Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence en 2024	18
Tableau n° 4: Evolution de la population légale de préfecture de Skhirat-Temara entre 2014 et 2024	19
Tableau n° 5: Evolution du taux d'urbanisation (%).....	20
Tableau n° 6: Population urbaine par province et préfecture classée selon le taux d'accroissement entre 2014 et 2024	22
Tableau n° 7: Population préfectorale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal en 2024 (%)	23
Tableau n° 8: Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel en 2024 (%)	25
Tableau n° 9: Rapport de masculinité par âge fonctionnel en 2024 (%)	27
Tableau n° 10: Rapport de masculinité par milieu de résidence (%) .	28
Tableau n° 11: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%).....	29
Tableau n° 12: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)	31
Tableau n° 13 : Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%).....	33
Tableau n° 14: Répartition de la population selon l'enregistrement à l'état civil (%)	35
Tableau n° 15 : Age moyen singulier au mariage par sexe et milieu de résidence	35
Tableau n° 16: Taux de célibat définitif à 55 ans (%).....	37
Tableau n° 17: Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 2014 et 2024 (%)	37
Tableau n° 18: Indicateur Conjoncturel de Fécondité selon le milieu de résidence	38
Tableau n° 19: Taux de couverture médicale en 2024 (%)	40
Tableau n° 20: Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence (%)	41

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

Tableau n° 21: Evolution des principaux indicateurs démographiques	42
Tableau n° 22: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	47
Tableau n° 23: Population alphabétisées de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) et selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	49
Tableau n° 24: Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 par sexe et milieu de résidence (%).....	51
Tableau n° 25: Population de la préfecture de Skhirate-Témara âgée de 10 ans et plus par niveau d'études dans l'enseignement général et par milieu de résidence (%)	52
Tableau n° 26: Population la préfecture de Skhirate-Témara âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%).....	54
Tableau n° 27: Répartition de la population âgée de 5 ans et plus utilisant l'internet durant les 3 derniers mois précédent le RGPH de 2024 selon le niveau d'études et le sexe (%)	56
Tableau n° 28: Répartition de la population âgée de 5 ans et plus utilisant l'internet durant les 3 derniers mois précédent le RGPH de 2024 selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (%) ...	57
Tableau n° 29: Evolution des taux d'analphabétisme et de scolarisation entre 2014 et 2024	59
Tableau n° 30: Population de 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe	63
Tableau n° 31: Population active de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence	64
Tableau n° 32: Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	65
Tableau n° 33: Taux net d'activité selon le sexe par commune.....	67
Tableau n° 34 : Taux net d'activité par groupes d'âges et le sexe (%)	68
Tableau n° 35: Taux net d'activité par groupes d'âges et le milieu de résidence (%).....	70
Tableau n° 36 : Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	71
Tableau n° 37: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%)	73
Tableau n° 38: Taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%)	75

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

Tableau n° 39: Les principaux indicateurs de l'activité (%).....	76
Tableau n° 40: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%).....	82
Tableau n° 41: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014 et 2024 (%).....	84
Tableau n° 42: Répartition des ménages selon le nombre de pièces occupées (%).....	85
Tableau n° 43: Nombre moyen de personnes.....	87
Tableau n° 44: Répartition des ménages selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 2014 et 2024 (%).....	88
Tableau n° 45: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%).....	89
Tableau n° 46: Ménages disposants des équipements de base dans le logement selon le milieu de résidence en 2014 et 2024 (%).....	91
Tableau n° 47 : Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%).....	92
Tableau n° 48: Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%).....	93
Tableau n° 49: Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%).....	94

LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1: Part de la population préfecture de	16
Graphique n° 2: Evolution de la population urbaine, rurale et préfecturale entre 2014 et 2024	20
Graphique n° 3: Evolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2024 (%)	21
Graphique n° 4: Pyramide des âges de la population de la préfecture de Skhirate-Témara en 2014 et 2024.....	24
Graphique n° 5: Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)	28
Graphique n° 6: Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)	29
Graphique n° 7: Ratio de dépendance démographique par milieu de résidence (%)	30
Graphique n° 8: population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)	32
Graphique n° 9: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%).....	34
Graphique n° 10: Age moyen singulier au mariage par sexe et par milieu de résidence	36
Graphique n° 11: Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 2014 et 2024 (%)	38
Graphique n° 12: Indicateur Conjoncturel de Fécondité par milieu de résidence	39
Graphique n° 13: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	48
Graphique n° 14: Population alphabétisées de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) aux niveaux préfectoral, régional et national (%)	50
Graphique n° 15: Population la préfecture de Skhirate-Témara selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence (%)	53
Graphique n° 16: Population la préfecture de Skhirate-Témara âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe (%)....	55
Graphique n° 17 : Population âgée de 5 ans et plus utilisant l'internet durant les 3 derniers mois précédent le RGPH de 2024 selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (%)	58
Graphique n° 18: Taux net d'activité dans la préfecture de Skhirate- Témara selon le sexe et le milieu de résidence (%)	66
Graphique n° 19: Taux net d'activité selon le sexe par commune	67

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

Graphique n° 20: Taux net d'activité par groupes d'âges et le sexe (%)	69
Graphique n° 21 : Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	72
Graphique n° 22: Les actifs occupés de 15 ans et plus ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le sexe (%)	74
Graphique n° 23: Ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)	83
Graphique n° 24: Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (%)	88
Graphique n° 25: Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)	90

Liste des tableaux annexes

Tableau n°1A : Evolution de la population municipale par sexe et milieu de résidence.....	97
Tableau n°2A : Population régionale alphabétisée selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence et le sexe (%)..	97
Tableau n°3A : Population nationale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%).....	98
Tableau n°4A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%).....	98
Tableau n°5A : Population nationale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%).....	99
Tableau n°5A : Population municipale de Skhirate-Témara par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal en 2024 (%)	100

INTRODUCTION

Introduction

La réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024 (RGPH 2024) s'inscrit dans le cadre des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, ainsi que des recommandations des Nations Unies qui soulignent l'importance stratégique de cette opération nationale. Le RGPH constitue, en effet, un véritable pilier de la planification et de l'évaluation des politiques publiques. Il est un instrument essentiel pour accompagner la mise en œuvre du nouveau modèle de développement fondé sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale.

Le RGPH 2024 se distingue par des nouveautés majeures, tant sur le plan méthodologique que technologique, visant à optimiser le coût budgétaire, à améliorer la qualité, la rapidité et la portée des données produites. Cette opération se caractérise par l'élargissement des champs d'investigation à de nouvelles thématiques, notamment la protection sociale, et par l'adoption d'approches modernes pour la collecte et le traitement des informations afin de disposer de statistiques fiables et actualisées permettant d'anticiper les besoins des citoyens et d'orienter efficacement les politiques publiques aux niveaux national, régional et local.

Le RGPH 2024 est ainsi marqué par une digitalisation complète du processus de collecte. De ce fait, la collecte des données a été entièrement informatisée permettant la saisie directe et la transmission en temps réel des informations aux serveurs centraux. Aussi, les travaux cartographiques ont été conduits à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG) mobile permettant la subdivision du territoire national en districts de recensement géoréférencés et assurant le repérage précis des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

Sur le plan méthodologique, l'approche suivie s'est appuyée pour la première fois sur un dispositif à deux des questionnaires. Un questionnaire court administré à l'ensemble des ménages afin de recueillir des données sur les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares tels que la migration internationale et la mortalité, et un questionnaire long administré à un échantillon de 30% des ménages traitant des thématiques classiques telles que la fécondité, le handicap, l'analphabétisme, l'éducation, l'activité économique, la mobilité et les conditions d'habitation des ménages, en plus de nouvelles thématiques telles que la couverture médicale, l'usage des technologies de l'information et de la communication, ainsi que les questions environnementales et de développement durable. Ces ajouts visent à renforcer la capacité du recensement à suivre les orientations du Nouveau Modèle de Développement et la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.

Cette publication présente les principaux résultats du RGPH 2024 au niveau de la préfecture de Skhirate-Témara. L'analyse s'appuie sur une approche comparative visant à mettre en évidence les structures et les caractéristiques de la population, ainsi que les disparités selon le milieu de résidence et le sexe, tout en situant la préfecture dans le contexte régional et national. Cette approche repose sur la comparaison avec le précédent recensement pour mettre en lumière les évolutions et les avancées réalisées durant la période intercensitaire.

Les principaux axes de cette publication sont structurés autour de quatre thématiques majeures :

- La population de la préfecture de Skhirate-Témara ;
- Le capital humain ;
- Les défis socio-économiques ;
- Les conditions d'habitat des ménages.

**CHAPITRE1 :
POPULATION DE LA
PRÉFECTURE DE
SKHIRATE-TEMARA**

Chapitre 1 : Population légale de la préfecture de Skhirate-Témara

Pour mieux appréhender le profil démographique de la population, l'analyse à la fois des structures de la population et des niveaux de certains phénomènes démographiques s'avère nécessaire. Il s'agit, en particulier, de l'âge, du sexe, du statut matrimonial, et des niveaux de la fécondité et de la nuptialité.

1. Population et accroissement démographique

1.1. Population et Ménages

Au 1^{er} septembre 2024, la population légale de la préfecture de Skhirate-Témara comptait 783475 habitants, soit 15,3% de la population régionale et environ 2,1% de la population nationale (Tableau n°1).

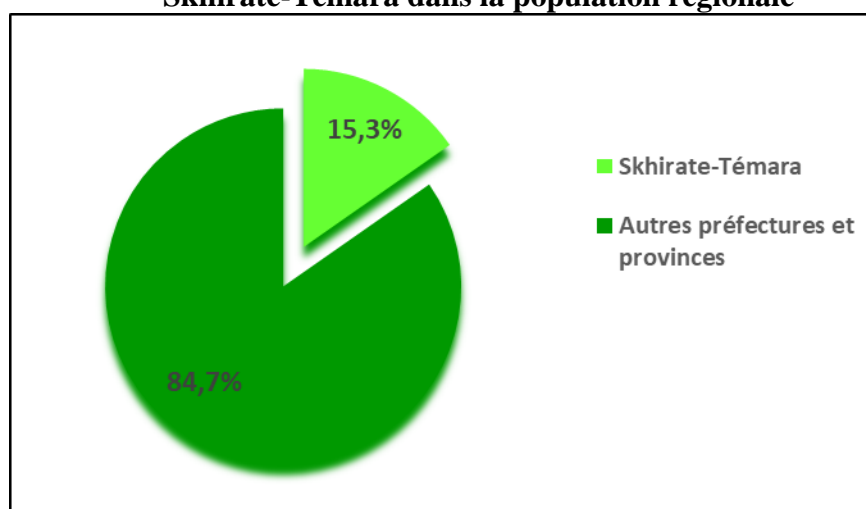
Tableau n° 1 : Population légale de la préfecture de Skhirate-Témara par milieu de résidence en 2024

		Urbain	Rural	Ensemble
Skhirate-Témara		735 707	47 768	783 475
	%	93,9	6,1	100,0
Région		3 627 178	1 505 461	5 132 639
	%	70,7	29,3	100,0
National		23 110 108	13 718 222	36 828 330
	%	62,8	37,2	100,0
Province/Région	%	20,3	3,2	15,3
Province/National	%	3,2	0,3	2,1

Source : RGPH 2024

Par milieu de résidence, la préfecture de Skhirate-Témara se caractérise par une prédominance du milieu urbain, puisque 93,9% de sa population est citadine. En plus, cette population de résidence urbaine constitue 20,3% de la population urbaine régionale et 3,2% de celle nationale.

Graphique n° 1: Part de la population préfecture de Skhirate-Témara dans la population régionale



Source : RGPH 2024

L'accroissement démographique reste encore d'un niveau très élevé dans la préfecture de Skhirate-Témara. La population de la préfecture de Skhirate-Témara, s'est renforcée de presque 209 milles personnes depuis 2014. C'est ainsi que, d'un effectif de 574543 en 2014 la population de la préfecture de Skhirate-Témara s'élèvera à 783475 en 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,2% contre 1,1% au niveau régional et 0,9% au niveau national. 38% de la population habite dans la commune de Témara contre seulement 2,7% dans la commune de Harhoura. (Tableau n°2).

Tableau n° 2: Répartition de la population légale de la préfecture de Skhirate-Témara selon le territoire administratif en 2024

	Population légale
Région	5.132.639
Préfecture de Skhirate- Témara	783.475
Commune de Témara	297.098
Commune de Skhirate	122.705
Commune de Harhoura	20.950
Commune d'Ain El Aouda	98.502
Commune d'Ain Attig	73.985
Commune de Mers El Kheir	26.544
Commune de Sabbah	15.552
Commune d'El Menzeh	7.168
Commune d'Oumazza	4.322
Commune de Sidi Yahya Zaer	116.649

Source : RGPH 2024

Par ailleurs, le nombre de ménages relevant de cette préfecture s'élève à 208 316 dont 197 747 ménages citadins, soit 20,1% du total des ménages urbains de la région et 3,2% de ceux de l'ensemble du pays (tableau n°3).

Tableau n° 3: Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence en 2024

	Ménages			Taille Moyenne		
	U	R	E	U	R	E
Préfecture	197 747	10 569	208 316	3,7	4,2	3,7
Région	984 650	316 842	1 301 492	3,6	4,7	3,9
National	6 173 930	3 101 108	9 275 038	3,7	4,4	3,9

Source : RGPH2024

La taille moyenne des ménages, au niveau préfectoral, se situe aux alentours de 3,7 personnes par ménage, mais elle demeure plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 4,2 personnes en moyen cohabitent sous le même toit en milieu rural contre 3,7 personnes en milieu urbain. En plus, cette taille au niveau de la préfecture est légèrement en dessous de celle enregistrée aux niveaux régional et national (3,9 personnes).

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages ruraux (4,2) est inférieure à celle enregistrée aux niveaux régional et national (4,7 et 4,4 respectivement). Tandis qu'en milieu urbain la préfecture a enregistré la même taille observée au niveau national (3,7 personnes).

1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration constituent les principaux déterminants de l'accroissement de la population. Et c'est à travers la quantification de ces composantes démographiques que l'on parvient à évaluer le rythme de l'évolution de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen demeure l'un des meilleurs indicateurs permettant d'informer sur le rythme de cette évolution.

Tableau n° 4: Evolution de la population légale de préfecture de Skhirate-Témara entre 2014 et 2024

Milieu de résidence	Population en volume		TG (%) ¹	TA AM ² (%)
	2014	2024		
Urbain	517556	735707	42,2	3,6
Rural	56987	47768	-16,2	-1,7
Province	574543	783475	36,4	3,2
Région	4 580 866	5 132 639	12,0	1,1
National	33 848 242	36 828 330	8,8	0,8

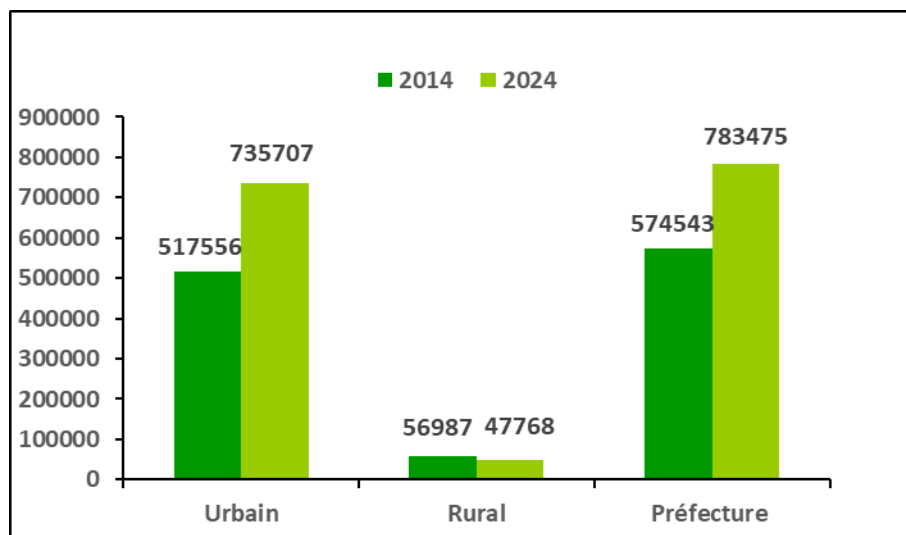
Source : RGPHs 2014 et 2024

La population urbaine de la préfecture de Skhirate-Témara s'est élevée de 218151 personnes passant de 517556 en 2014 à 735707 en 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,6% au cours de cette période. Ainsi, la population urbaine, se renforce annuellement d'environ 21815 personnes. Face à l'accroissement soutenu de la population urbaine, la population rurale a régressé au cours de la même période intercensitaire de 9219 personnes, passant de 56987 personnes en 2014 à 47768 personnes en 2024, soit un taux de baisse annuel moyen de 1,7%. La population rurale ne représente ainsi que 6,1% de la population totale de la préfecture de Skhirate-Témara, soit une baisse de 3,8 points par rapport au taux enregistré lors du recensement précédent.

¹ TG : taux d'accroissement global

² TAAM : taux d'accroissement annuel moyen.

Graphique n° 2: Evolution de la population urbaine, rurale et préfectorale entre 2014 et 2024



Source : RGPHs 2014 et 2024

2. Urbanisation

L'urbanisation accélérée constitue l'un des phénomènes les plus inquiétants auquel sont confrontés les pays en voie de développement. Elle est le résultat de plusieurs facteurs à caractères socioéconomique et démographique (exode rural entre autres).

Pour mieux la saisir, il est utile d'en mesurer le rythme par le suivi de l'évolution du taux d'urbanisation³ dans le temps et dans l'espace.

Tableau n° 5: Evolution du taux d'urbanisation (%)

Milieu	2014	2024	Ecart
Préfecture	90,1	93,9	3,8
Région	69,8	70,7	0,9
National	60,4	62,8	2,4

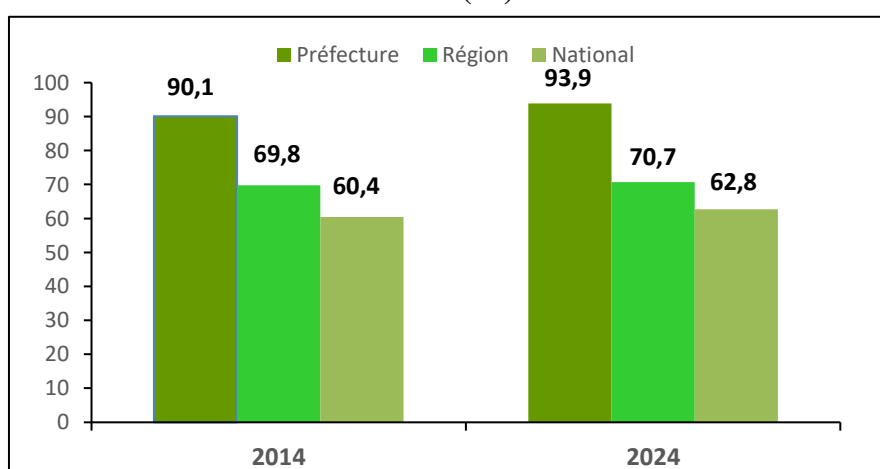
Source : RGPHs 2014 et 2024

³ Le taux d'urbanisation n'est autre que la population urbaine rapportée à la population totale.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

L'analyse des données présentées au tableau n°5, montre que le taux d'urbanisation enregistré, au niveau de la préfecture de Skhirate-Témara (93,9 %), est supérieur aux taux enregistrés au niveau régional (70,7 %) et national (62,7 %). En effet, le taux d'urbanisation de la préfecture de Skhirate-Témara est passé de 90,1% en 2014 à 93,9% en 2024, soit 3,8 points de plus, contre 0,9 points au niveau régional et 2,4 points pour l'ensemble du pays.

Graphique n° 3: Evolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2024 (%)



Source : RGPHs 2014 et 2024

Le rythme d'accroissement de la population urbaine de la préfecture reste important comparé aux autres provinces et préfectures de la région, comme le montre le tableau suivant :

Tableau n° 6: Population urbaine par province et préfecture classée selon le taux d'accroissement entre 2014 et 2024

Province/ Préfecture	Population urbaine		Accroissement annuel (%)
	2014	2024	
Rabat	577827	515 619	-1,1
Sidi Slimane	130968	135060	0,3
Sidi Kacem	168631	176091	0,4
Khémisset	281079	307932	0,9
Salé	915658	1012670	1,0
Kénitra	606993	744099	1,9
Skhirate-Témara	517556	735707	3,6
Région	3198712	3627178	1,1

Source : RGPHs 2014 et 2024

3. Structures démographiques

Le suivi de la structure par âge et par sexe d'une population donnée permet d'une part, de se renseigner sur les changements qui affectent sa composition démographique, et d'autre part de déterminer ses besoins, notamment en matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

3.1. Structure par sexe et âge

3.1.1. Population selon les âges quinquennaux

La lecture du tableau n°7, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et par âge quinquennal, montre que la population de la préfecture de Skhirate-Témara est une population très jeune. En effet, 40,2% de cette population est âgée de moins de 25 ans et 55,4 % ont moins de 35 ans.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

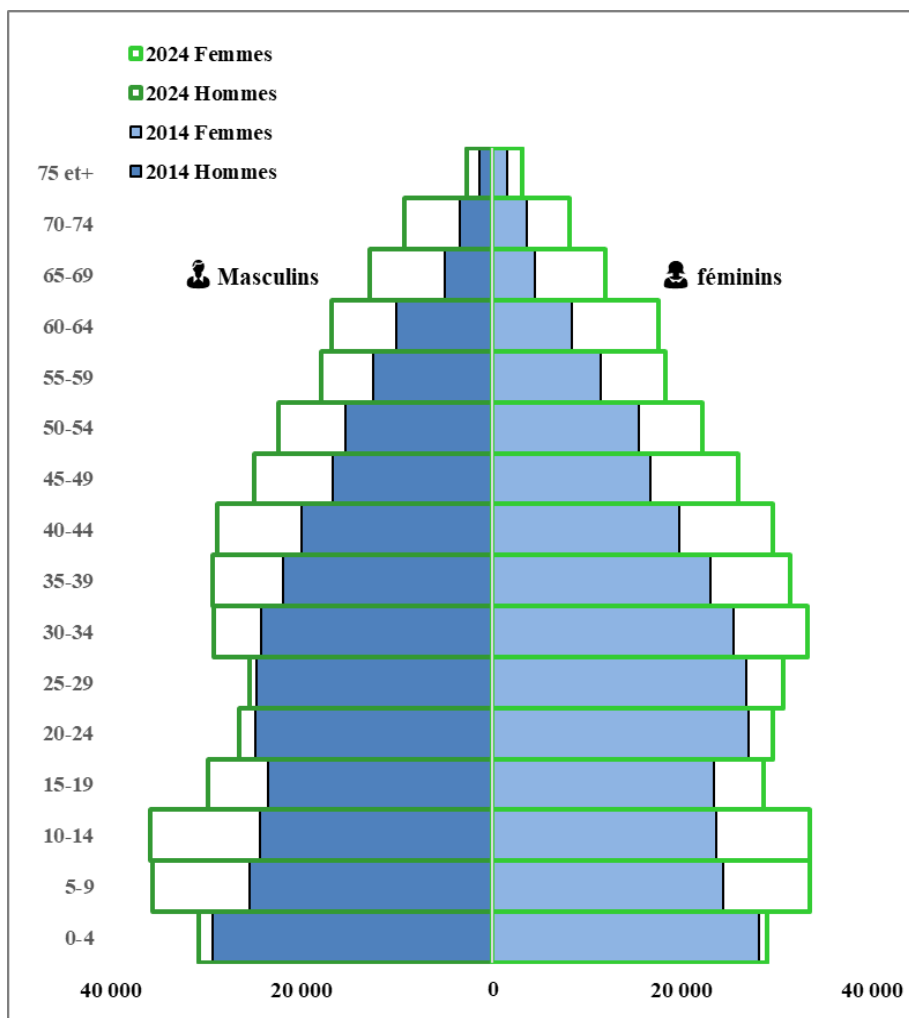
Ce constat est encore plus visible en milieu rural, puisque les jeunes de moins de 25 ans représentent 42,0 % de la population rurale, contre 40,2 % en milieu urbain, et ceux de moins de 35 ans représentent environ la même structure 55,7 % de la population rurale contre 55,6 % pour les citadins.

Tableau n° 7: Population préfectorale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal en 2024 (%)

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-4	8,0	7,4	7,7	7,8	7,6	7,7	8,0	7,4	7,7
5-9	9,2	8,5	8,9	9,7	9,4	9,5	9,3	8,5	8,9
10-14	9,3	8,5	8,9	9,8	9,4	9,6	9,4	8,5	8,9
15-19	7,8	7,3	7,5	8,1	8,1	8,1	7,8	7,3	7,5
20-24	6,9	7,6	7,2	6,9	7,3	7,1	6,9	7,5	7,2
25-29	6,6	7,9	7,3	6,5	6,9	6,7	6,6	7,8	7,2
30-34	7,7	8,5	8,1	6,9	7,0	7,0	7,6	8,5	8,0
35-39	7,7	8,0	7,9	7,0	7,3	7,1	7,6	8,0	7,8
40-44	7,5	7,6	7,6	7,3	7,3	7,3	7,5	7,6	7,5
45-49	6,5	6,6	6,6	6,6	6,9	6,7	6,5	6,6	6,6
50-54	5,9	5,7	5,8	5,7	5,5	5,6	5,8	5,7	5,7
55-59	4,7	4,7	4,7	5,0	4,5	4,7	4,7	4,7	4,7
60-64	4,4	4,5	4,4	4,6	4,3	4,5	4,4	4,5	4,4
65-69	3,3	3,0	3,2	3,3	3,0	3,2	3,3	3,0	3,2
70-74	2,4	2,1	2,2	2,2	2,3	2,3	2,4	2,1	2,2
75 et+	2,1	2,1	2,0	2,6	3,2	2,9	2,2	2,3	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Graphique n° 4: Pyramide des âges de la population de la préfecture de Skhirate-Témara en 2014 et 2024



Source : RGPHs 2014 et 2024

Entre 2014 et 2024, l'effectif des enfants de moins de cinq ans a légèrement augmenté. Il est passé de 29 469 à 30 866 enfants chez les garçons et de 28 001 à 28 923 enfants chez les filles. Cependant, leur poids dans la population totale a diminué, passant de 10,0% en 2014 à 7,7% en 2024. Par contre, on constate l'accélération du phénomène de vieillissement de la population. En effet, la part de la population de troisième âge ne cesse d'augmenter (12,0% en 2024 contre 7,6% en 2014).

3.1.2. Population Selon les âges fonctionnels

Le tableau n°8, ci-après, présente la structure de la population par sexe et par groupe d'âge fonctionnel, selon le milieu de résidence. Cette structure met en relief quatre types de sous populations : la population d'âge préscolaire (0-5 ans), la population d'âge scolaire (6-14 ans), la population en âge d'activité (15-59 ans) et la population dite de troisième âge (60 ans ou plus).

Tableau n° 8: Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel en 2024 (%)

Age	Urbain			Rural			Ensemble			
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
Préfecture	0 à 5	9,9	9,1	9,5	9,9	9,5	9,7	9,9	9,1	9,5
	6 à 14	16,7	15,3	16,0	17,3	16,9	17,1	16,8	15,4	16,1
	15 à 59	61,2	63,8	62,5	59,9	60,8	60,4	61,1	63,6	62,4
	60 ou +	12,2	11,9	12,0	12,8	12,8	12,8	12,2	11,9	12,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Région	0 à 5	8,9	8,0	8,4	11,5	11,3	11,5	9,7	9,0	9,3
	6 à 14	15,8	14,3	15,1	19,8	19,3	19,5	17,0	15,7	16,4
	15 à 59	60,5	62,6	61,6	57,7	57,4	57,5	59,6	61,1	60,4
	60 ou +	14,8	15,0	14,9	11,0	12,0	11,5	13,7	14,2	13,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
National	0 à 5	9,2	8,3	8,8	10,8	10,4	10,6	9,8	9,1	9,4
	6 à 14	16,8	15,3	16,0	19,2	18,6	18,9	17,7	16,5	17,1
	15 à 59	60,2	62,2	61,2	57,0	57,1	57,1	59,0	60,3	59,7
	60 ou +	13,8	14,2	14,0	12,9	13,9	13,4	13,5	14,1	13,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

a) Population d'âge préscolaire

La population d'âge préscolaire représente environ 9,5% de la population préfectorale, contre respectivement 9,3% et 9,4% aux niveaux régional et national. En milieux urbain et rural, les proportions de cette même tranche d'âge s'établissent respectivement à 9,5% et à 9,7% à l'échelon préfectoral, 8,4% et 11,5% à l'échelon régional et à 8,8% et 10,6% à celui national.

b) Population d'âge scolaire

La population en âge de scolarisation représente 16,1% du total de la population préfectorale. En milieu rural, cette proportion atteint 17,1%, dépassant de 1,1 point celle du milieu urbain (16,0%). Aussi, presque les mêmes proportions et les mêmes écarts par milieu sont-ils observés aussi bien au niveau régional que national.

c) Population en âge d'activité

Selon les données du dernier recensement de la population et, indépendamment du niveau géographique, plus de 6 personnes sur 10 sont potentiellement actives au niveau préfectoral (62,4%) (Tableau n°8).

La comparaison par milieu de résidence révèle que le poids de cette catégorie de la population est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, les écarts par milieu sont de l'ordre de 2,1 points au niveau préfectoral, de 4,1 points aux niveaux régional et national.

d) Population du troisième âge

La population dite du troisième âge représente 12,0% de la population de la préfecture de Skhirate-Témara contre respectivement 13,9% et 13,8% aux niveaux régional et national.

Selon le milieu de résidence, la part des personnes âgées au niveau préfectoral est légèrement moins importante en milieu urbain (12,0%) qu'en milieu rural (12,8%). Par contre, au niveau régional la part de cette population est plus importante en milieu urbain (14,9%) qu'en milieu rural (11,5%), alors qu'au niveau national il y a une légère prédominance de la population âgée en milieu urbain (14,0%) contre (13,4%) en milieu rural.

3.2. Rapport de masculinité⁴

3.2.1. Rapport de masculinité par âge fonctionnel

Au niveau préfectoral, tableau n°9, le rapport de masculinité s'élève à 98,5%. Ce rapport est presque identique à celui de la région (98,7%), mais il reste inférieur à celui calculé pour l'ensemble du pays (99,4%).

Tableau n° 9: Rapport de masculinité par âge fonctionnel en 2024 (%)

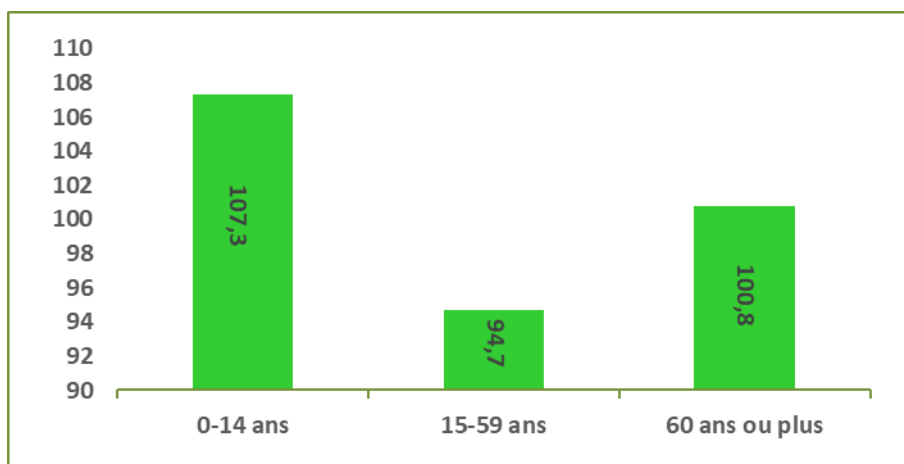
	0-14 ans	15-59 ans	60 ans ou plus	Total
Préfecture	107,3	94,7	100,8	98,5
Région	108,1	97,5	96,5	98,7
National	107,4	97,8	95,7	99,4

Source : RGPH 2024

Par ailleurs, il convient de signaler qu'au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge, ce rapport se renforce, de plus en plus, en faveur des femmes notamment pour la population en âge d'activité suite à l'effet combiné de la mortalité et de la migration. En effet, le rapport de masculinité passe de 107,3% pour la tranche d'âge [0-14 ans] à 94,7% et 100,8% respectivement pour la population en âge d'activité et celle des personnes âgées de 60 ans ou plus. Aussi, cette tendance reste-t-elle la même aussi bien pour le niveau régional que pour l'ensemble du pays (Graphique n°5).

⁴ Le rapport de masculinité est le rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins.

Graphique n° 5: Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)



Source : RGPH 2024

3.2.2. Rapport de masculinité par milieu de résidence

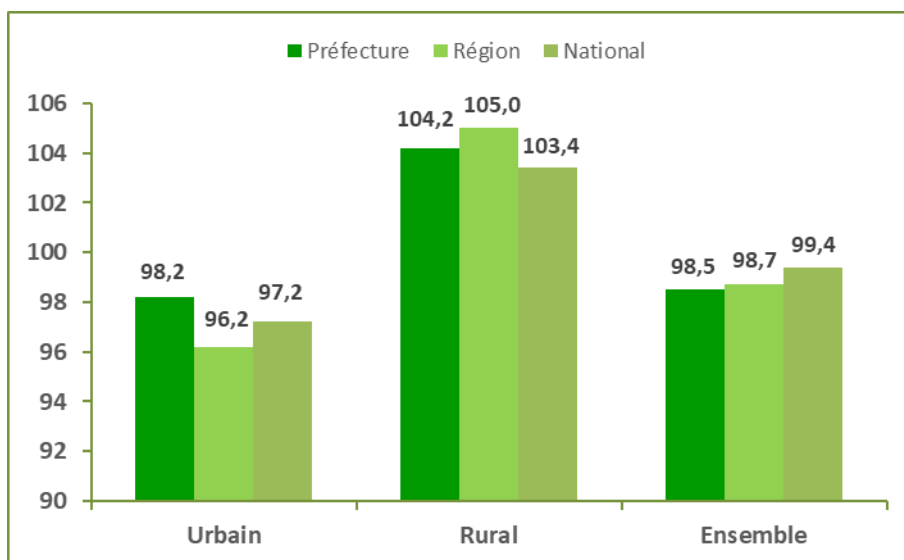
L'analyse du rapport de masculinité selon le milieu de résidence révèle deux situations différentes. En effet, si en milieu urbain ce sont les femmes qui l'emportent sur les hommes (982 hommes pour 1000 femmes), en milieu rural c'est la situation inverse qui se produit, puisqu'on enregistre un rapport de 1042 hommes pour 1000 femmes. Une telle situation pourrait avoir plusieurs causes : la migration féminine vers le milieu urbain pourrait en être une.

Tableau n° 10: Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	98,2	104,2	98,5
Région	96,2	105,0	98,7
National	97,2	103,4	99,4

Source : RGPH 2024

Graphique n° 6: Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

3.3. Ratio de dépendance démographique ⁵

Au niveau de la préfecture de Skhirate-Témara le rapport de dépendance s'établit à 60,3%. Ce rapport moyen cache un important déséquilibre par milieu de résidence. En effet, la charge économique supportée par la population potentiellement active en milieu rural est de l'ordre de 65,7% contre seulement 60,0% en milieu urbain.

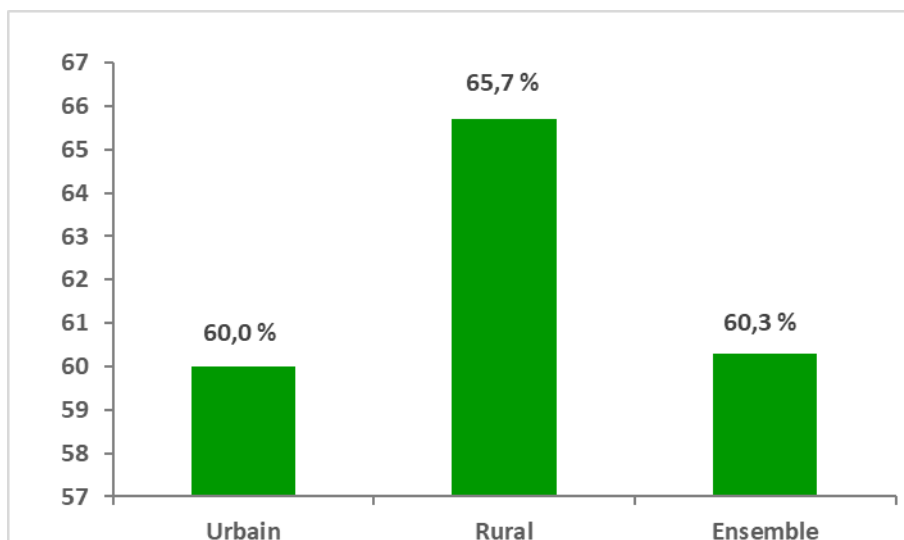
Tableau n° 11: Ratio de dépendance démographique par milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	60,0	65,7	60,3
Région	62,4	73,8	65,6
National	63,3	75,2	67,5

Source : RGPH 2024

⁵ C'est un rapport entre les individus d'âge inactif défini, de 0-14 ans et 60 ans ou plus, et les individus d'âge actif, de 15 à 59 ans. Il indique la charge que doit supporter cette dernière.

Graphique n° 7: Ratio de dépendance démographique par milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

4. Nuptialité⁶

Considérée comme un phénomène sociodémographique renseignant sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, la nuptialité revêt une importance capitale dans la compréhension du niveau de la fécondité des couples, notamment à travers l'analyse des structures matrimoniales.

4.1. Statut matrimonial et le sexe

L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, tableau n°12, fait ressortir que 31,7 % de cette population sont célibataires, et seulement 3,6% sont divorcés et 3,9% sont veufs. Le statut le plus dominant est celui des mariés, avec plus de la moitié des personnes recensées âgées de 15 ans et plus (60,8%).

⁶ La population cible est celle âgée de 15 ans et plus.

Tableau n° 12: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)

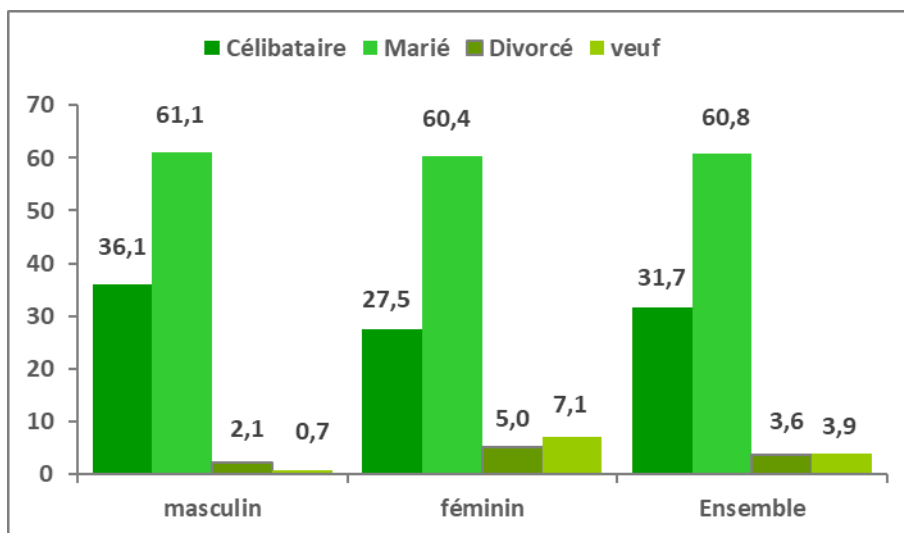
	Etat matrimonial	sexe		Ensemble
		masculin	féminin	
Préfecture	Célibataire	36,1	27,5	31,7
	Marié	61,1	60,4	60,8
	Divorcé	2,1	5,0	3,6
	veuf	0,7	7,1	3,9
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	38,4	27,4	32,8
	Marié	58,3	58,4	58,3
	Divorcé	2,3	5,2	3,8
	veuf	1,0	9,1	5,1
	Total	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	39,3	27,3	33,2
	Marié	57,9	58,7	58,3
	Divorcé	1,9	4,6	3,3
	veuf	0,9	9,4	5,2
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Par sexe, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (36,1%) que chez les femmes (27,5%). Ce différentiel entre sexe devient, en revanche, insignifiant quand il s'agit du statut des mariés, En effet, la part des hommes mariés est de 61,1% contre 60,4% pour les femmes.

Cependant, les statuts de divorcé et de veuf sont plus de 4,3 fois plus importants chez les femmes (12,1%) que chez les hommes (2,8%), Une telle situation peut être expliquée par les difficultés rencontrées par les femmes divorcées ou veuves à se remarier.

Graphique n° 8: population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)



Source : RGPH 2024

4.2. Statut matrimonial et le milieu de résidence

L'analyse par milieu de résidence, tableau n°13, montre, encore une fois, la prédominance du statut des mariés (60,6% en milieu urbain contre 63,2% en milieu rural).

Tableau n° 13 : Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)

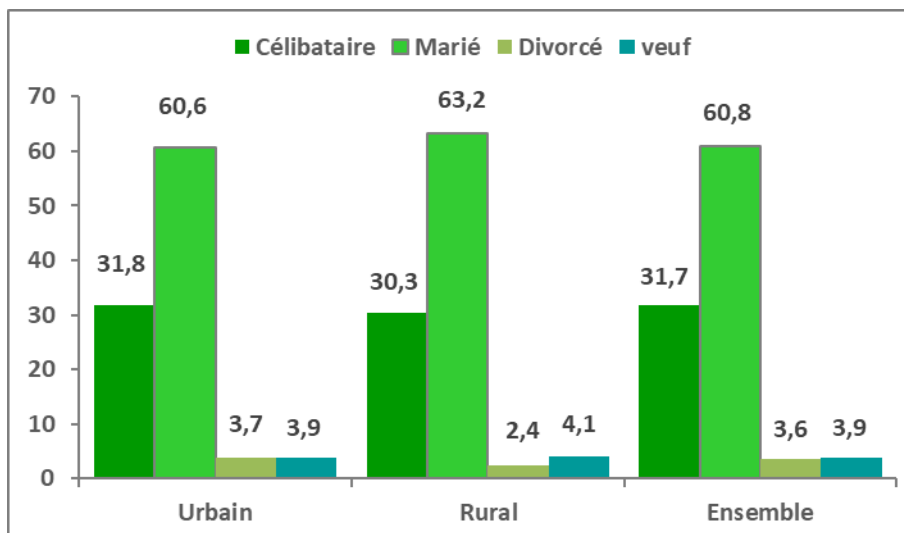
	Etat matrimonial	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	Célibataire	31,8	30,3	31,7
	Marié	60,6	63,2	60,8
	Divorcé	3,7	2,4	3,6
	veuf	3,9	4,1	3,9
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	33,9	29,9	32,8
	Marié	56,7	62,6	58,3
	Divorcé	4,2	2,7	3,8
	veuf	5,2	4,9	5,1
	Total	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	34,3	31,1	33,2
	Marié	56,6	61,4	58,3
	Divorcé	3,9	2,2	3,3
	veuf	5,2	5,3	5,2
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Indépendamment du milieu de résidence, plus de trois personnes, de 15 ans et plus, sur dix sont des célibataires, soit 31,7% (31,8% en milieu urbain et 30,3% en milieu rural).

Par ailleurs, la population en situation de divorce représente 3,7% de la population cible du milieu urbain et 2,4% de celle du milieu rural. Alors que la population en situation de veuvage représente 3,9% de la population cible du milieu urbain et 4,1% de celle du milieu rural.

Graphique n° 9: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

4.3. Enregistrement à l'état civil

Indépendamment du milieu de résidence, plus de neuf personnes sur dix sont enregistrés à l'état civil (99,6%) (99,6% en milieu urbain et 99,5% en milieu rural). Ce taux au niveau préfectoral dépasse ceux enregistrés aux niveaux régional et national de 0,3 point et 0,1 point respectivement.

Tableau n° 14: Répartition de la population selon l'enregistrement à l'état civil (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture	Urbain	96,6	99,6	99,6
	Rural	99,6	99,5	99,5
	Ensemble	99,6	99,6	99,6
Région	Urbain	99,5	99,5	99,5
	Rural	99,0	98,8	98,9
	Ensemble	99,4	99,3	99,3
National	Urbain	99,6	99,6	99,6
	Rural	99,3	99,2	99,3
	Ensemble	99,5	99,4	99,5

Source : RGPH 2024

4.4. Age moyen singulier au mariage

La lecture des données présentées au tableau n°15, ci-dessous, révèle que l'âge moyen singulier au mariage au niveau de la préfecture de Skhirate-Témara est de 28,7 ans, cet âge est presque le même que celui calculé aux niveaux régional (28,4 ans) et national (28,5 ans).

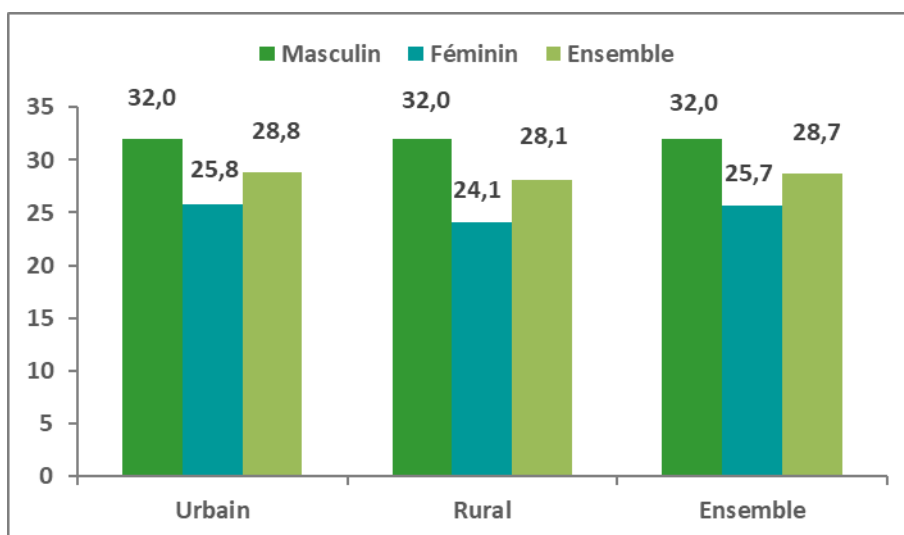
Tableau n° 15 : Age moyen singulier au mariage par sexe et milieu de résidence

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	Masculin	32,0	32,0	32,0
	Féminin	25,8	24,1	25,7
	Ensemble	28,8	28,1	28,7
Région	Masculin	32,8	30,8	32,2
	Féminin	25,9	21,8	24,7
	Ensemble	29,3	26,5	28,4
National	Masculin	32,8	31,8	32,4
	Féminin	25,4	23,0	24,6
	Ensemble	29,0	27,5	28,5

Source : RGPH 2024

L'examen de l'âge moyen singulier au mariage selon le milieu de résidence montre que les ruraux concluent leur premier mariage à peu près au même âge que les citadins (28,1 ans en milieu rural contre 28,8 ans en milieu urbain). Aussi, quel que soit le milieu de résidence, les hommes se marient-ils plus tardivement que les femmes. En effet, l'écart d'âge par sexe est de 6,3 ans au niveau de la préfecture de Skhirate-Témara (6,2 ans en milieu urbain et 7,9 ans en milieu rural).

Graphique n° 10: Age moyen singulier au mariage par sexe et par milieu de résidence



Source : RGPH 2024

4.5. Célibat définitif

L'examen des proportions des célibataires à un âge avancé (55 ans), nous permet de voir comment a évolué l'intensité de la nuptialité à travers le temps.

En effet, le tableau n°16 indique que 6,8% de la population préfectorale est célibataire à l'âge exact de 55 ans. Ce taux est en dessous de ceux enregistrés au niveau régional (9,4%) et national (9,1%).

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

Selon le sexe, le célibat à 55 ans chez les femmes est plus élevé (9,4%) que les hommes (4,4%).

Selon le milieu de résidence, 6,9% des citadins âgés de 55ans sont célibataires contre 5,2% des ruraux.

Tableau n° 16: Taux de célibat définitif à 55 ans (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture	Urbain	4,4	9,6	6,9
	Rural	3,6	7,2	5,2
	Ensemble	4,4	9,4	6,8
Région	Urbain	7,9	12,8	10,4
	Rural	4,3	8,2	5,2
	Ensemble	7,0	11,8	9,4
National	Urbain	8,1	12,0	10,1
	Rural	5,3	8,8	7,1
	Ensemble	7,2	11,0	9,1

Source : RGPH 2024

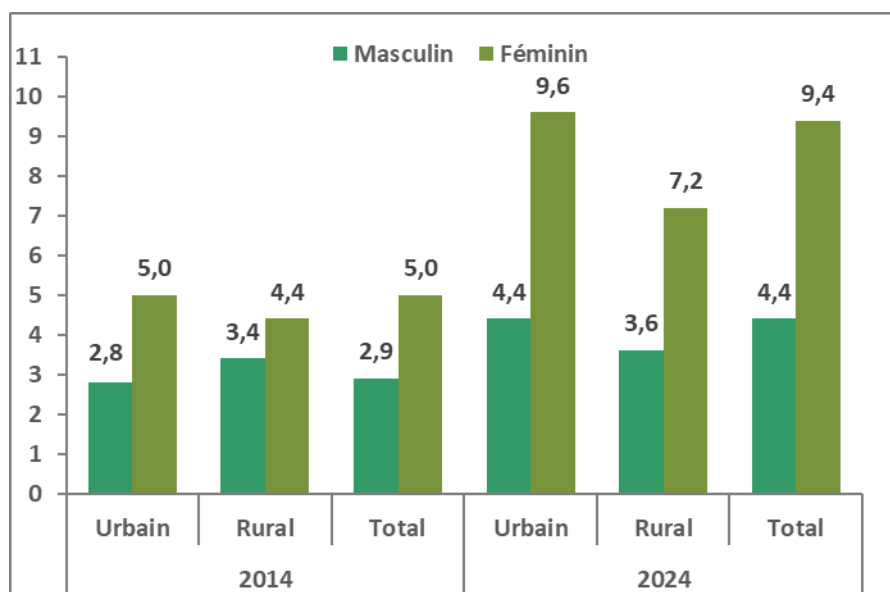
Durant la dernière décennie, le taux de célibat à 55 ans a connu une augmentation de 2,9 points (6,8% en 2024 contre 3,9% en 2014). Ce sont les femmes qui ont contribué à cette augmentation avec 4,4 points, soit 9,4% en 2024 contre 5,0% en 2014. Alors que les hommes ont connu une augmentation de 1,5 point, soit 4,4% en 2024 contre 2,9% en 2014.

Tableau n° 17: Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 2014 et 2024 (%)

	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	2,8	3,4	2,9	4,4	3,6	4,4
Féminin	5,0	4,4	5,0	9,6	7,2	9,4
Ensemble	3,9	3,9	3,9	6,9	5,2	6,8

Source : RGPH 2014 et 2024

Graphique n° 11: Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 2014 et 2024 (%)



Source : RGPH 2014 et 2024

5. Niveau de la fécondité

Il s'agit de la fécondité des femmes en âge de procréation saisie à travers la descendance finale des femmes⁷, et l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)⁸.

Tableau n° 18: Indicateur Conjoncturel de Fécondité selon le milieu de résidence

ICF	Urbain	Rural	Total
ICF-Préfecture	1,85	2,27	1,87
ICF-Région	1,70	2,49	1,91
ICF-National	1,77	2,37	1,97

Source : RGPH 2024

⁷ Nombre moyen de naissances vivantes qu'ont eu les femmes parvenues en fin de vie féconde à la date de référence du recensement. En pratique, la descendance finale est calculée pour les femmes de 45 à 49 ans.

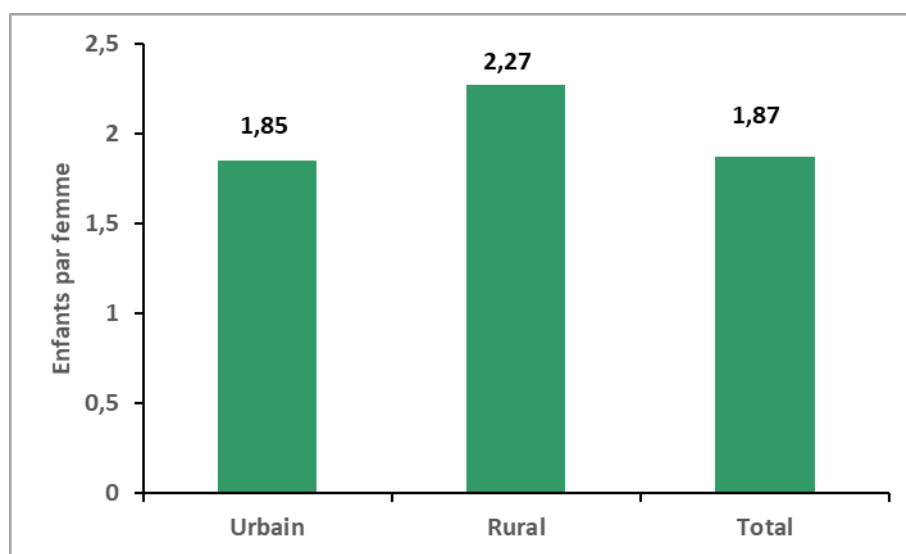
⁸ Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement

En 2024, l'ICF de la préfecture de Skhirate-Témara a atteint 1,87 enfants par femme, soit un niveau légèrement inférieur aux niveaux régional et national (respectivement 1,91 et 1,97 enfants par femmes).

L'analyse de cet indice dans l'espace montre un écart substantiel entre les deux milieux de résidence. Ainsi, les femmes issues du milieu rural sont relativement plus fécondes que celles du milieu urbain.

En effet, la femme rurale met au monde, en moyenne, 2,27 enfants au cours de sa vie féconde contre 1,85 enfants par femme citadine. Un tel écart pourrait s'expliquer, entre autres, par l'importante différence qui existe entre les deux milieux quant au niveau d'instruction et l'utilisation de la contraception.

Graphique n° 12: Indicateur Conjoncturel de Fécondité par milieu de résidence



Source : RGPH 2024

6. Couverture médicale

Selon le RGPH de 2024, 72,4% de la population préfectorale ont bénéficié d'une couverture médicale, Ce pourcentage est plus élevé de 2,6 points par rapport à la moyenne nationale (69,8 %) et est presque similaire à celui de la région (71,7%). Le même taux est observé au milieu urbain dépassant le rural de 1,4 point.

Malgré l'augmentation de la couverture médicale par la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), plus que le quart (27,6%) de la population préfectorale ne bénéficient pas de la couverture médicale.

Tableau n° 19: Taux de couverture médicale en 2024 (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture	Urbain	71,9	73,0	72,4
	Rural	70,7	71,4	71,0
	Ensemble	71,8	72,9	72,4
Région	Urbain	73,0	74,6	73,8
	Rural	65,5	67,7	66,6
	Ensemble	70,7	72,7	71,7
National	Urbain	68,6	69,9	69,3
	Rural	69,7	71,7	70,6
	Ensemble	69,0	70,6	69,8

Source : RGPH 2024

7. Population en situation du handicap

Selon les Nations Unies, il est considéré comme handicapée, toute personne ayant au moins une grande difficulté ou une incapacité totale dans l'un des six domaines d'activité de la vie quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi et communiquer dans sa langue habituelle).

Tableau n° 20: Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence (%)

	Préfecture			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Masculin	3,2	2,9	3,2	4,0	5,0	4,3	4,2	5,6	4,7
Féminin	3,3	3,2	3,3	4,1	5,2	4,4	4,3	5,6	4,8
Total	3,2	3,1	3,2	4,1	5,1	4,4	4,2	5,6	4,8

Source : RGPH 2024

Selon les résultats du RGPH 2024, la préfecture présente un taux de prévalence du handicap de l'ordre de 3,2%, inférieur à celui enregistré au niveau régional de 1,2 point (4,4%) et de 1,6 point à la moyenne nationale (4,8%).

Selon le milieu de résidence, les citoyens de la préfecture sont relativement plus exposés au risque d'incapacité que les ruraux. Le taux de prévalence du handicap en milieu urbain (3,2%) dépasse de 0,1 point celui enregistré en milieu rural (3,1%). Par contre les ruraux sont plus exposés au risque d'incapacité que les citoyens aux niveaux régional et national.

Selon le sexe, les femmes sont plus exposées au handicap que les hommes aux niveaux préfectoral, régional et national, soit 3,3%, 4,4% et 4,8% des femmes en situation de handicap contre 3,2%, 4,3% et 4,7% des hommes respectivement.

8. Evolution des principaux indicateurs démographiques

Tableau n° 21: Evolution des principaux indicateurs démographiques

		2014	2024	Ecart absolu
Structure par groupes d'âges	0 - 4 ans	10,0	7,7	-2,3
	5 - 9 ans	8,7	8,9	0,2
	10 -14 ans	8,4	8,9	0,5
	15 - 59 ans	65,2	62,2	-3,0
	60 ans et plus	7,7	12,3	4,6
	Total	100,0	100,0	0,0
Etat matrimonial	Célibataire	33,9	31,8	-2,1
	Marié	59,7	60,6	0,9
	Autres	6,4	7,6	1,2
	Ensemble	100,0	100,0	0,0
Age moyen singulier au mariage	Masculin	31,1	32,0	0,9
	Féminin	26,1	25,7	-0,4
	Ensemble	28,5	28,7	0,2
Indicateur conjoncturel de fécondité	Urbain	2,0	1,85	-0,15
	Rural	2,5	2,27	-0,23
	Ensemble	2,0	1,87	-0,13

Source : RGPH 2014 et 2024

L'analyse comparative des principaux indicateurs démographiques relatifs à la préfecture de Skhirate-Témara, au cours de la période intercensitaire, permet de relever les constatations suivantes :

- ✓ Augmentation considérable de la part des personnes âgées (60 ans et plus) de 4,6 points et baisse de la part des personnes potentiellement actives (15-59 ans) de 3 points, alors que la catégorie des enfants de 0 à 4 ans a connu une diminution de 2,3 points ;
- ✓ Hausse du poids des mariés dans la population totale de 15 ans et plus (+0,9 point) au détriment de celui des célibataires (-2,1 points) ;

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

- ✓ L'âge moyen singulier au mariage a connu une augmentation de 0,2 point, l'âge singulier moyen au mariage pour les femmes a connu une diminution de 0,4 point, alors que celui des hommes a connu une augmentation de 0,9 point ;
- ✓ Baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité, en passant de 2 enfants par femme en 2014 à 1,87 en 2024, soit (-0,13 point).

CHAPITRE2 : LE CAPITAL HUMAIN

Chapitre 2 : Capital humain

Conscient de l'importance et du rôle de l'éducation comme facteur d'amélioration des conditions de vie de la population, l'Etat a toujours considéré ce secteur comme étant un chantier de premier ordre ayant comme lignes directrices : la généralisation de l'enseignement et la lutte contre l'analphabétisme.

1. Aptitude à lire et à écrire

L'analyse du phénomène d'analphabétisme⁹, moyennant le taux d'analphabétisme¹⁰ permet le suivi et l'évaluation des avancées réalisées en la matière, afin de mieux orienter les actions futures, en tenant compte des facteurs « espace et genre ».

L'analyse différentielle des taux d'analphabétisme par milieu de résidence et par sexe, tableau n°22 et graphique n°12, a permis de déceler la présence d'énormes disparités.

Tableau n° 22: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	9,3	16,5	9,7
Féminin	19,4	31,9	20,1
Préfecture	14,5	24,1	15,0
Région	15,9	39,0	22,4
National	17,3	38,0	24,8

Source : RGPH 2024

⁹ Est considérée comme alphabétisée toute personne «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne ».

¹⁰ Le taux d'analphabétisme n'est autre que la population analphabète âgée de 10 ans et plus, rapportée à la population totale correspondante.

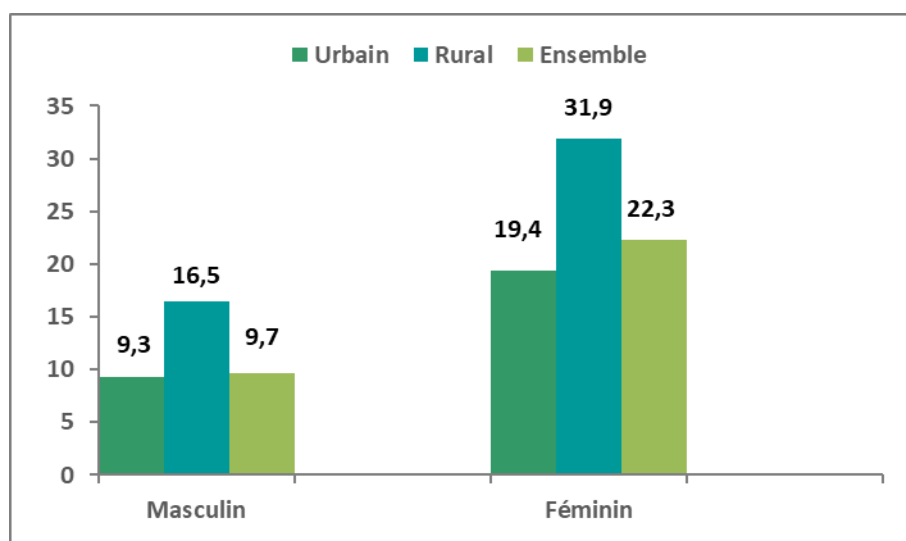
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

Au niveau de la préfecture de Skhirate-Témara, la population analphabète constitue 15% de la population totale âgée de 10 ans et plus. Ce taux est inférieur à celui de la région (22,4%) de 7,4 points, et 9,8 point à celui enregistré au niveau national (24,8%).

La différenciation par milieu de résidence, montre que le phénomène d'analphabétisme est beaucoup plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, plus de 2 ruraux sur 10 sont analphabètes (24,1%) contre 14,5% en milieu urbain, soit un écart absolu de 9,6 points.

Par ailleurs, la situation est encore plus alarmante par sexe. En effet, 20,1% de la population féminine préfectorale est analphabète, contre 9,7% de celle masculine. Cette situation s'aggrave davantage chez les femmes rurales, puisque 31,9 % d'entre elles sont analphabètes.

Graphique n° 13: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

2. Connaissance des langues

La lecture du tableau 23, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites, par milieu de résidence et par sexe permet de formuler les constatations suivantes :

- ✓ Parmi la population alphabétisée au niveau de la préfecture de Skhirate-Témara, 99,2% savent lire et écrire l'Arabe, 69,2% savent lire et écrire le Français, 31,4% savent lire et écrire l'Anglais et seulement 1,4% savent lire et écrire l'Amazigh (Tifinagh).
- ✓ La population francophone est de l'ordre de 69,9% en milieu urbain contre 54,7% en milieu rural, tandis que la population Anglophone urbaine dépasse de loin celle rurale, 32,1% contre 19,4% respectivement.
- ✓ La proportion des personnes amazighophones est la même dans les deux milieux (1,4%).

Tableau n° 23: Population alphabétisées de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) et selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,2	1,5	31,0	69,5
	Féminin	99,3	1,4	33,3	70,4
	Ensemble	99,2	1,4	32,1	69,9
Rural	Masculin	99,1	1,4	17,2	53,3
	Féminin	99,1	1,4	22,1	56,4
	Ensemble	99,1	1,4	19,4	54,7
Ensemble	Masculin	99,2	1,5	30,2	68,7
	Féminin	99,3	1,4	32,7	69,7
	Ensemble	99,2	1,4	31,4	69,2

Source : RGPH 2024

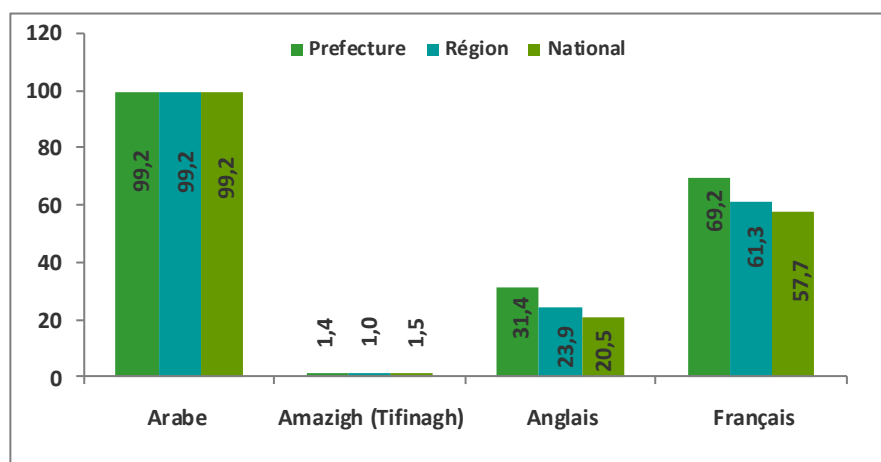
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

Par ailleurs, la connaissance de l'Arabe et de l'Amazigh tend vers la même proportion pour les deux sexes, respectivement 99,3% et 1,4% pour les femmes et 99,2% et 1,5% pour les hommes.

Par contre, lorsqu'il s'agit du Français, les femmes (69,7%) l'emportent sur les hommes (68,7%). Et de même lorsqu'il s'agit de l'Anglais, les femmes dépassent les hommes de 2,5 points.

L'analyse du graphique n°14, ci-après, montre que la proportion de la population alphabétisée de 10 ans et plus qui sait lire et écrire en arabe est similaire aux niveaux préfectoral, régional et national (99,2%). Tandis que, au niveau de la préfecture de Skhirate-Témara, la proportion de la population alphabétisée de 10 ans et plus connaissant lire et écrire en français et en anglais (69,2% et 31,4% respectivement) est supérieure à celle de la région (61,3% et 23,9% respectivement) et du national (57,7% et 20,5% respectivement), alors que la proportion de la population alphabétisée de 10 ans et plus pratiquante la langue amazigh lue et écrite dépasse celle de la région de 0,4 point.

Graphique n° 14: Population alphabétisées de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) aux niveaux préfectoral, régional et national (%)



Source : RGPH 2024

3. Scolarisation et niveau d'instruction

La scolarisation et le niveau d'instruction ont toujours été considérés comme des variables clés du niveau de développement économique et

social. En même temps, ce sont des composantes principales dans les analyses socioéconomiques et démographiques.

3.1. Scolarisation des enfants

Le calcul du taux de scolarisation, tableau n°24, montre qu’au niveau de la préfecture de Skhirate-Témara, 96,5% des enfants âgés de 6 à 11 ans sont scolarisés au cours de l’année scolaire 2023-2024. Ce taux est proche de celui enregistré au niveau national (95,8%).

Par ailleurs, on constate une amélioration de la scolarisation des enfants ruraux par rapport aux enfants citadins. Le taux de scolarisation dépend beaucoup plus du milieu de résidence que du sexe. En effet, indépendamment du sexe, 97,6% des enfants en milieu rural ont fréquenté un établissement scolaire pendant l’année scolaire 2023-2024, contre 96,4% en milieu urbain. Ces différences restent presque les mêmes lorsqu’il s’agit de la scolarisation des filles selon le milieu de résidence. En effet, 97,5% des filles rurales sont scolarisées contre 96,7% de filles citadines, soit un écart de 0,8 points.

De tels résultats montrent clairement que la généralisation de la scolarisation des filles de la préfecture a connu un grand progrès notamment dans le milieu rural en enregistrant une augmentation de 2,6 points par rapport à 2014 (94,9%).

**Tableau n° 24: Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024
par sexe et milieu de résidence (%)**

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	Masculin	96,2	97,7	96,3
	Féminin	96,7	97,5	96,8
	Total	96,4	97,6	96,5
Région	Masculin	96,1	94,3	95,5
	Féminin	96,6	93,9	95,6
	Total	96,4	94,1	95,6
National	Masculin	96,1	95,2	95,7
	Féminin	96,5	95,1	95,9
	Total	96,3	95,1	95,8

Source : RGPH 2024

3.2. Niveau d'étude

La répartition de la population préfectorale de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général et le milieu de résidence, tableau n°25, fait apparaître que 23,1% de cette population n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement, soit un niveau inférieur respectivement de 6,3 et 8,7 points à ceux enregistrés aux niveaux régional (29,4%), et national (31,8%).

Cette proportion s'élève à 29,7% en milieu rural contre 22,8% en milieu urbain. Ceci témoigne de l'existence d'importantes disparités entre milieux (presque 7 points d'écart).

Tableau n° 25: Population de la préfecture de Skhirate-Témara âgée de 10 ans et plus par niveau d'études dans l'enseignement général et par milieu de résidence (%)

	Skhirate-Témara			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Aucun niveau d'études	22,8	29,7	23,1	23,1	44,5	29,4	24,9	43,3	31,8
Préscolaire	1,8	1,9	1,8	1,8	1,3	1,7	1,8	1,6	1,7
Primaire	22,4	27,8	22,7	22,7	28,6	24,4	25,0	30,0	26,8
Secondaire collégial	18,0	19,7	18,1	17,9	16,1	17,3	18,2	15,2	17,1
Secondaire qualifiant	17,4	10,4	17,0	17,9	6,5	14,5	16,0	6,1	12,3
Supérieur	17,7	10,5	17,3	16,7	3,0	12,6	14,0	3,9	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

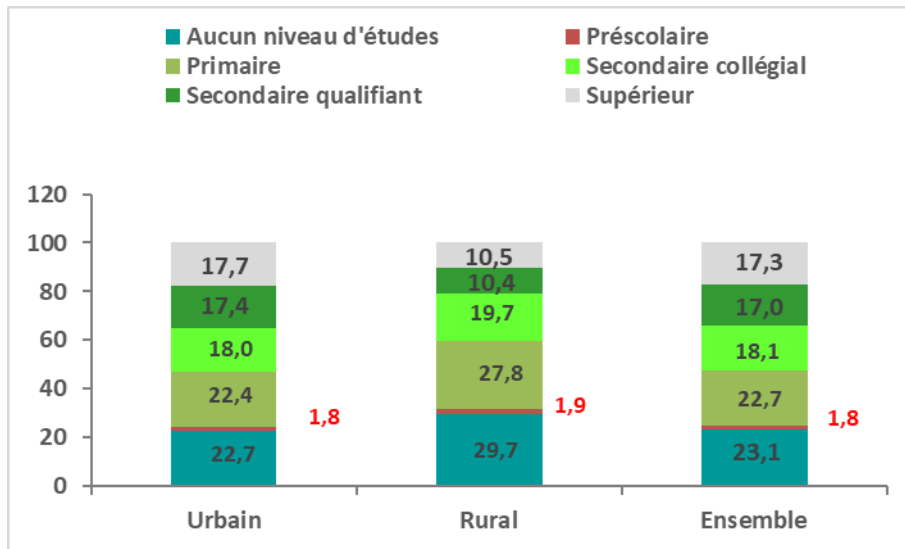
Source : RGPH 2024

S'agissant de la population scolarisée, on relève la prédominance de la population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire (22,7%), suivie par celle ayant atteint respectivement un enseignement secondaire collégial (18,1%) et un enseignement supérieur (17,3%). Alors que, la population scolarisée ayant atteint un niveau secondaire qualifiant représente 17,0 %.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

Selon le milieu de résidence, 75,5% des citoyens âgés de 10 ans et plus ont un niveau d'étude au moins égal au niveau fondamental contre 68,4% pour les ruraux.

Graphique n° 15: Population la préfecture de Skhirate-Témara selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

La scolarisation féminine au Maroc a fait des progrès significatifs, notamment dans le primaire, mais reste un défi en milieu rural. Des facteurs comme le mariage précoce, les infrastructures insuffisantes, l'absence du transport et les mentalités conservatrices freinent la scolarisation des filles rurales.

Selon le sexe, le tableau n°26, ci-après, indique que 27,4% des femmes de la préfecture de Skhirate-Témara n'ont aucun niveau d'étude contre 18,8% pour les hommes. Ceci montre l'existence d'un retard considérable en matière de scolarisation de la population féminine, notamment en milieu rural où plus de 36,2% de la population féminine de 10 ans et plus n'a jamais fréquenté un établissement scolaire.

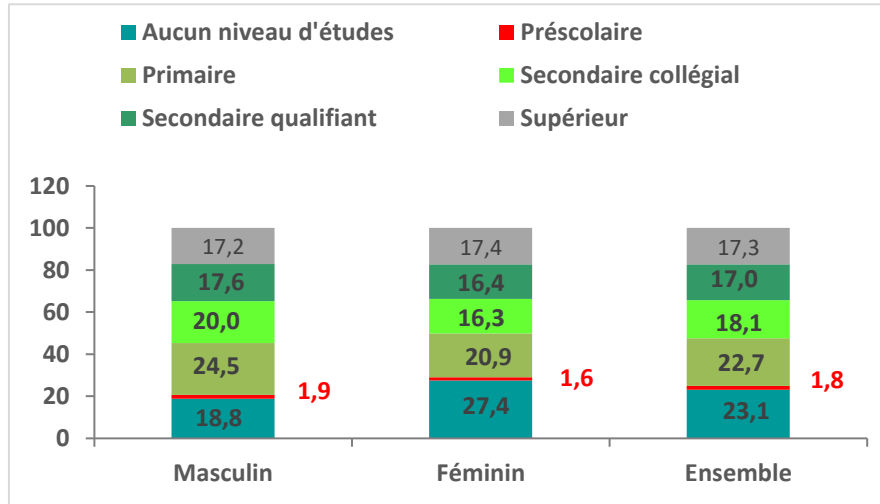
Tableau n° 26: Population la préfecture de Skhirate-Témara âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Aucun niveau d'études	18,5	26,8	22,8	23,3	36,2	29,7	18,8	27,4	23,1
Précolaire	1,9	1,6	1,8	2,1	1,7	1,9	1,9	1,6	1,8
Primaire	24,0	20,7	22,4	31,2	24,2	27,8	24,5	20,9	22,7
Secondaire collégial	19,8	16,3	18,0	22,7	16,6	19,7	20,0	16,3	18,1
Secondaire qualifiant	18,0	16,8	17,4	10,4	10,5	10,4	17,6	16,4	17,0
Supérieur	17,6	17,8	17,7	10,3	10,8	10,5	17,2	17,4	17,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Notons, enfin, que l'écart entre les deux sexes atteint son maximum pour le secondaire collégial (3,7 points), et son minimum pour le secondaire qualifiant (1,2 point).

Graphique n° 16: Population la préfecture de Skhirate-Témara âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d’instruction et le sexe (%)



Source : RGPH 2024

4. Utilisation de l’internet

L'utilisation de l'internet au Maroc est largement répandue, avec une augmentation significative du temps passé en ligne due aux changements d'habitudes engendrés notamment par le télétravail et l'éducation. Les activités les plus courantes incluent l'utilisation des réseaux sociaux, de la messagerie instantanée et la navigation sur le Web.

La majorité d'utilisateurs accède à l'internet quotidiennement, principalement via des appareils mobiles. Son utilisation varie selon le niveau d'études, le sexe et le milieu de résidence

4.1. Utilisation de l’internet selon le niveau d’étude et le genre

L'utilisation de l'internet augmente au fur et à mesure que le niveau d'études augmente. Ainsi dans la préfecture de Skhirate-Témara, 97,4% des internautes âgés de 5 ans et plus, ayant utilisés l'internet durant les 3 derniers mois précédents le RGPH de 2024, ont un niveau

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

d'enseignement supérieur, 90,7% ont un niveau d'études secondaire qualifiant, 77,6% ont le niveau secondaire collégial et 51,9% ont un niveau d'enseignement primaire, alors que 31,5% des internautes de 5 ans et plus n'ayant aucun niveau d'études. Cette dernière proportion est supérieure à celles enregistrées aux niveaux régional et national de 10,2 points et 9,3 points respectivement.

L'utilisation de l'internet diffère selon le sexe, avec de faibles disparités. En effet, les hommes utilisent davantage l'internet mais avec un écart réduit, 97,5% des internautes qui ont atteint un niveau d'études supérieur sont des hommes contre 97,3% des femmes. La même tendance est observée pour les autres niveaux d'études.

Tableau n° 27: Répartition de la population âgée de 5 ans et plus utilisant l'internet durant les 3 derniers mois précédent le RGPH de 2024 selon le niveau d'études et le sexe (%)

		Aucun niveau d'études	Précolaire moderne/traditionnel	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
Préfecture	Masculin	32,3	31,5	52,2	78,0	90,9	97,5
	Féminin	31,0	28,8	51,4	77,1	90,6	97,3
	Ensemble	31,5	30,3	51,9	77,6	90,7	97,4
Région	Masculin	24,2	23,5	40,0	68,3	86,5	95,9
	Féminin	19,6	21,9	37,9	65,2	85,8	95,9
	Ensemble	21,3	22,8	39,0	66,9	86,2	95,9
National	Masculin	23,8	21,8	40,9	70,0	86,7	95,4
	Féminin	21,3	20,0	39,3	65,4	85,7	95,5
	Ensemble	22,2	21,0	40,1	68,1	86,2	95,5

Source : RGPH 2024

4.2. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

Indépendamment du niveau d'étude, les citoyens ont accès davantage à l'internet par rapport aux ruraux, cet écart tend à diminuer avec

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

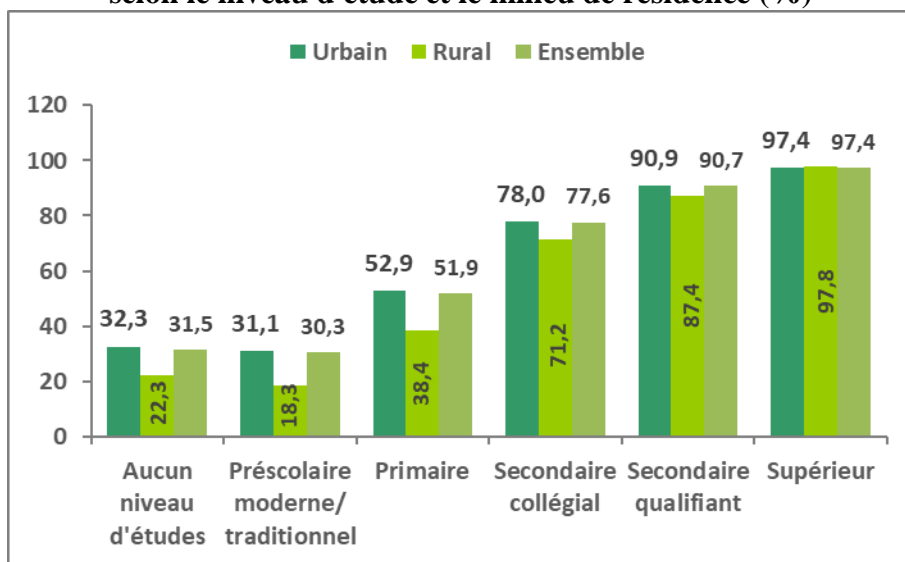
l'augmentation du niveau d'étude, ainsi il y a 52,9% des internautes citadins âgés de 5 ans et plus ayant un niveau d'étude primaire contre seulement 38,4% des internautes ruraux, alors qu'il y a 97,4% des internautes citadins ayant un niveau d'études supérieur contre 97,8% des internautes ruraux.

Tableau n° 28: Répartition de la population âgée de 5 ans et plus utilisant l'internet durant les 3 derniers mois précédant le RGPH de 2024 selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (%)

		Aucun niveau d'études	Précolaire moderne/traditionnel	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
Préfecture	Urbain	32,3	31,1	52,9	78,0	90,9	97,4
	Rural	22,3	18,3	38,4	71,2	87,4	97,8
	Ensemble	31,5	30,3	51,9	77,6	90,7	97,4
Région	Urbain	27,8	27,9	47,3	73,4	88,5	96,5
	Rural	14,0	7,6	23,2	49,7	71,0	88,5
	Ensemble	21,3	22,8	39,0	66,9	86,2	95,9
National	Urbain	30,0	26,8	48,0	74,3	88,6	96,2
	Rural	15,3	10,3	29,1	55,5	75,9	90,7
	Ensemble	22,2	21,0	40,1	68,1	86,2	95,5

Source : RGPH 2024

Graphique n° 17 : Population âgée de 5 ans et plus utilisant l'internet durant les 3 derniers mois précédents le RGPH de 2024 selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

5. Evolution des principaux indicateurs culturels

Tableau n° 29: Evolution des taux d'analphabétisme et de scolarisation entre 2014 et 2024

Indicateur	Milieu	Sexe	2014	2024
Taux d'analphabétisme	Urbain	Masculin	13,6	9,3
		Féminin	27,7	19,4
		Total	20,7	14,5
	Rural	Masculin	27,3	16,5
		Féminin	46,6	31,9
		Total	36,8	24,1
	Ensemble	Masculin	14,9	9,7
		Féminin	29,5	20,1
		Total	22,2	15,0
Taux de scolarisation	Urbain	Masculin	98,2	96,2
		Féminin	98,2	96,7
		Total	98,2	96,4
	Rural	Masculin	95,7	97,7
		Féminin	94,9	97,5
		Total	95,3	97,6
	Ensemble	Masculin	97,9	96,3
		Féminin	97,8	96,8
		Total	97,9	96,5

Source : RGPH 2014 et 2024

4.1. Evolution des taux d'analphabétisme

La situation de l'éducation a connu une amélioration notable entre les deux recensements. Pour sa part, le taux d'analphabétisme a chuté de 7,2 points, passant de 22,2% en 2014 à 15,0% en 2024. Cette amélioration a concerné aussi bien les deux sexes que les deux milieux de résidence. Le taux d'analphabétisme féminin est passé de 29,5% en 2014 à 20,1% en 2024, réalisant ainsi une amélioration de 9,4 points. Le taux d'analphabétisme masculin s'est amélioré de 5,2 points en passant de 14,9% en 2014 à 9,7% en 2024.

Le taux d'analphabétisme rural a connu une baisse de 12,7 points, passant de 36,8% en 2014 à 24,1% en 2024. En milieu urbain, cette baisse est de 6,2 points (20,7% en 2014 contre 14,5% en 2024).

Aussi, au niveau de chaque milieu de résidence, le recul des taux féminins est-il plus important que celui des taux masculins :

- ✓ En milieu urbain, le taux d'analphabétisme féminin s'est amélioré de 8,3 points (27,7% en 2014 contre 19,4% en 2024), alors que le taux d'analphabétisme masculin ne s'est amélioré que de 4,3 points (13,6% en 2014 contre 9,3% en 2024).
- ✓ En milieu rural, le taux d'analphabétisme féminin a gagné 14,7 points en passant de 46,6% en 2014 à 31,9% en 2024, alors que le gain du taux d'analphabétisme masculin est de 10,8 points (27,3% en 2014 contre 16,5% en 2024).

Notons enfin que malgré ces performances, les taux d'analphabétisme féminins restent encore supérieurs à ceux masculins.

4.2. Evolution des taux de scolarisation

Le taux de scolarisation préfectoral s'est régressé de 1,4 point entre 2014 et 2024, passant de 97,9% à 96,5%. Cette régression est plus importante chez les garçons (1,6 points) pour qui le taux est passé de 97,9% en 2014 à 96,3% en 2024, que chez les filles (1,0 points) dont le taux est passé de 97,8% en 2014 à 96,8% en 2024.

CHAPITRE 3 : DÉFIS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Chapitre 3: Défis socio-économiques

Ce chapitre vise, essentiellement, à dresser le profil socioéconomique de la population, selon les niveaux d'activité et selon les structures professionnelles.

1. Activité

1. 1. Taux net d'activité

Sur un total de 578 052 personnes âgées de 15 ans et plus dénombrées dans la préfecture de Skhirate-Témara 281 192 personnes sont actives, soit une offre de main d'œuvre de l'ordre de 48,6%.

Tableau n° 30: Population de 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe

	Type d'activité	sexe				Ensemble	%
		Masculin	%	Féminin	%		
Préfecture	Actif ¹¹	197695	70,3	83497	29,7	281192	100
	Inactif ¹²	84890	28,6	211970	71,4	296860	100
	Total	282585	48,9	295467	51,1	578052	100
Région	Actif	1 221 937	74,9	409 216	25,1	1 631 153	100
	Inactif	630 516	29,3	1 518 564	70,7	2 149 080	100
	Total	1 852 453	49,0	1 927 780	51,0	3 780 233	100
National	Actif	8 847 223	79,4	2 290 465	20,6	11 137 688	100
	Inactif	4 335 404	27,7	11 323 934	72,3	15 659 338	100
	Total	13 182 627	49,2	13 614 399	50,8	26 797 026	100

Source : RGPH 2024

¹¹ La population active de 15 ans et plus renferme toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui se déclarent exercer ou cherchant à exercer une activité professionnelle ou un travail productif dans une branche d'activité donnée.

¹² La population inactives de 15 ans et plus se définit par l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus qui, au moment du recensement, se déclarent sans travail, et ne sont pas à la recherche d'un emploi.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

En outre, la structure par sexe de la population active âgée de 15 ans et plus de la préfecture, tableau n°30, est marquée par une prédominance du sexe masculin puisque les hommes en constituent presque 70,3%, contre 29,7% pour les femmes.

Cette structure suit la même tendance que celles enregistrées aux niveaux régional et national.

Tableau n° 31: Population active de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence

		Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
Préfecture	Urbain	185477	93,8	80597	96,5	266073	94,6
	Rural	12218	6,2	2900	3,5	15118	5,4
	Ensemble	197695	100	83497	100	281192	100
Région	Urbain	860 811	70,4	366 300	89,5	1 227 111	75,2
	Rural	361 126	29,6	42 916	10,5	404 042	24,8
	Ensemble	1 221 937	100	409 216	100	1 631 153	100
National	Urbain	5 573 292	63,0	1 966 748	85,9	7 540 040	67,7
	Rural	3 273 931	37,0	323 717	14,1	3 597 648	32,3
	Ensemble	8 847 223	100	2 290 465	100	11 137 688	100

Source : RGPH 2024

Par ailleurs, le tableau n°31, indiquant la répartition de la population active par milieu de résidence et par sexe, montre que sur un total de 281 192 actifs âgés de 15 ans et plus que compte l'ensemble de la préfecture, il y a une prédominance des citadins actifs (94,6%) par rapport aux actifs ruraux (5,4%). En outre, 96,5% des femmes citadines sont actives contre seulement 3,5% des femmes actives rurales et 93,8% des hommes citadins sont actifs contre seulement 6,2% des hommes actifs ruraux.

Au niveau régional, les femmes actives citadines l'emportent (89,5%) sur celles rurales (10,5%). Ce constat reste valable pour les hommes actifs dont 70,4% sont des citadins et 29,6% sont des ruraux.

Au niveau national, les parts des hommes et des femmes actifs citadins atteignent respectivement 63,0% et 85,9%, l'emportant ainsi sur les actifs ruraux (37,0% pour les hommes et 14,1% pour les femmes).

1.2. Taux net d'activité par sexe et milieu de résidence

Une analyse minutieuse de l'activité exige l'utilisation d'indicateurs plus appropriés, à savoir les taux nets d'activité. Le taux d'activité est le rapport de la population active à la population totale.

Tableau n° 32: Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture	Urbain	69,7	28,8	48,4
	Rural	73,8	18,0	46,3
	Ensemble	70,0	28,3	48,6
Région	Urbain	64,9	25,8	44,7
	Rural	68,6	8,5	39,1
	Ensemble	66,0	21,2	43,1
National	Urbain	66,7	22,2	43,8
	Rural	67,9	6,8	37,6
	Ensemble	67,1	16,8	41,6

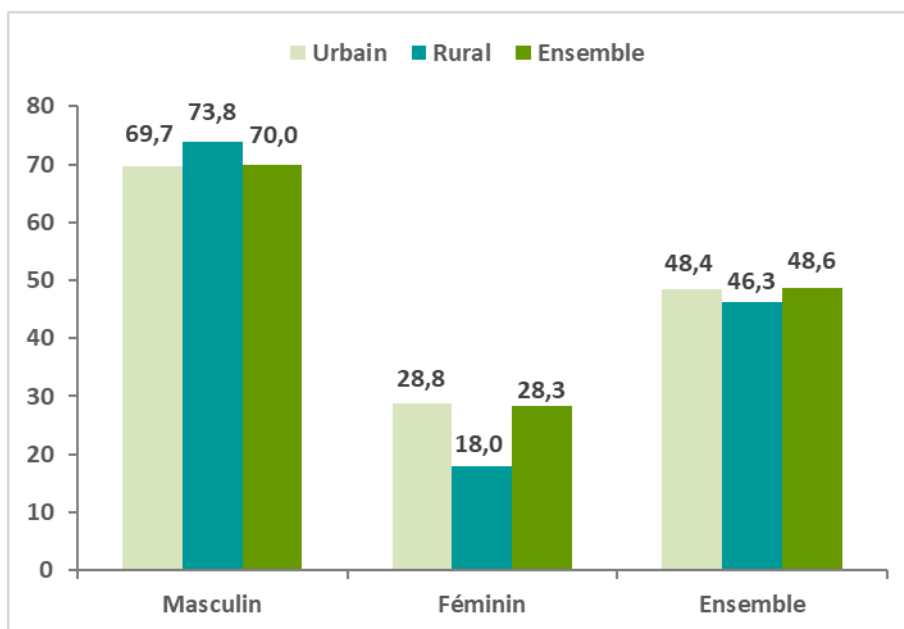
Source : RGPH 2024

La participation à l'activité économique, au niveau de la préfecture de Skhirate-Témara, tableau n°32, s'élève à 48,6%. Le taux moyen préfectoral s'écarte de 0,2 point en milieu urbain (48,4%) et de 2,3 points en milieu rural (46,3%). Ce taux dépasse aussi bien celui enregistré au niveau régional (43,1%) que celui du niveau national (41,6%).

Selon le sexe, nous soulignons la forte participation des hommes par rapport aux femmes de la préfecture, et ce quel que soit le niveau géographique. En effet, le taux net d'activité est presque deux fois et demie plus important chez les hommes (70,0%) que chez les femmes (28,3%).

En plus, la prédominance de l'activité masculine est partout établie, notamment au niveau préfectoral. En effet, en milieu urbain, le taux d'activité des hommes est de l'ordre de 69,7% contre 28,8% pour les femmes. De même en milieu rural, ces taux s'établissent respectivement à 73,8% et à 18,0%.

Graphique n° 18: Taux net d'activité dans la préfecture de Skhirate-Témara selon le sexe et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

Au niveau des dix communes de la préfecture de Skhirate-Témara, le tableau ci-dessous affiche une tendance générale à la baisse du taux d'activité, particulièrement marquée chez les hommes, tandis que la participation féminine, déjà faible en 2014, a connu une augmentation dans les communes d'El Menzeh, Ain Attig et Sidi Yahya Zaer passant de 32,1 %, 28,0% et 24,4% à 43,4 %, 29,9% et 25,8% respectivement. A l'inverse, le taux net d'activité des femmes dans les communes de Témara, Skhirate, Harhoura, Ain El Aouda, Sabbah, Mers El Kheir et Oumazza a connu une régression entre 2014 et 2024. Ces écarts mettent en lumière des inégalités persistantes entre les sexes et des différences locales significatives en matière d'accès à l'emploi.

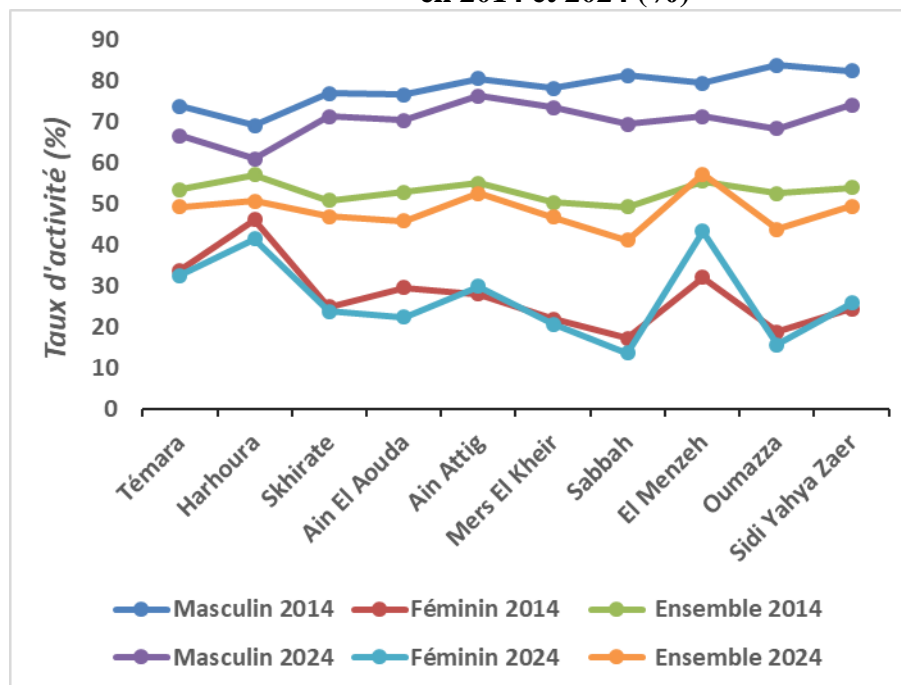
SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

Tableau n° 33: Taux net d'activité selon le sexe par commune en 2014 et 2024 (%)

Communes	Masculin		Féminin		Ensemble	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Témara	73,8	66,7	33,7	32,5	53,5	49,2
Harhoura	69,1	61,0	46,2	41,5	57,1	50,7
Skhirate	77,0	71,4	24,8	23,8	50,8	47,0
Ain El Aouda	76,6	70,4	29,6	22,4	52,9	45,9
Ain Attig	80,5	76,4	28,0	29,9	55,0	52,5
Mers El Kheir	78,2	73,6	21,9	20,6	50,3	46,8
Sabbah	81,3	69,5	17,2	13,6	49,3	41,1
El Menzeh	79,5	71,4	32,1	43,4	55,6	57,3
Oumazza	83,9	68,4	18,8	15,6	52,5	43,8
Sidi Yahya Zaer	82,5	74,1	24,4	25,8	53,9	49,5

Source : RGPH 2014 et 2024

Graphique n° 19: Taux net d'activité selon le sexe par commune en 2014 et 2024 (%)



Source : RGPH 2014 et 2024

1.3. Taux net d'activité par groupes d'âge et sexe

Le taux net d'activité de la préfecture de Skhirate-Témara selon l'âge part d'un minimum aux jeunes âges (moins de 20 ans), connaît une ascension importante après 25 ans pour se stabiliser aux âges de forte activité (30-50 ans), avant d'entamer une baisse d'abord lente jusqu'à l'âge de 60 ans, puis très rapide au-delà. En effet, en 2024 les taux d'activité sont légèrement plus élevés à partir de la tranche d'âge [25-29 ans] avec 63,5% (59,2% au niveau régional et 57,1% au niveau national) pour atteindre son maximum à la tranche d'âge [35-39 ans] avec 66,1% contre 59,6% et 57,0% aux niveaux régional et national respectivement et devient plus faible au-delà de 60 ans.

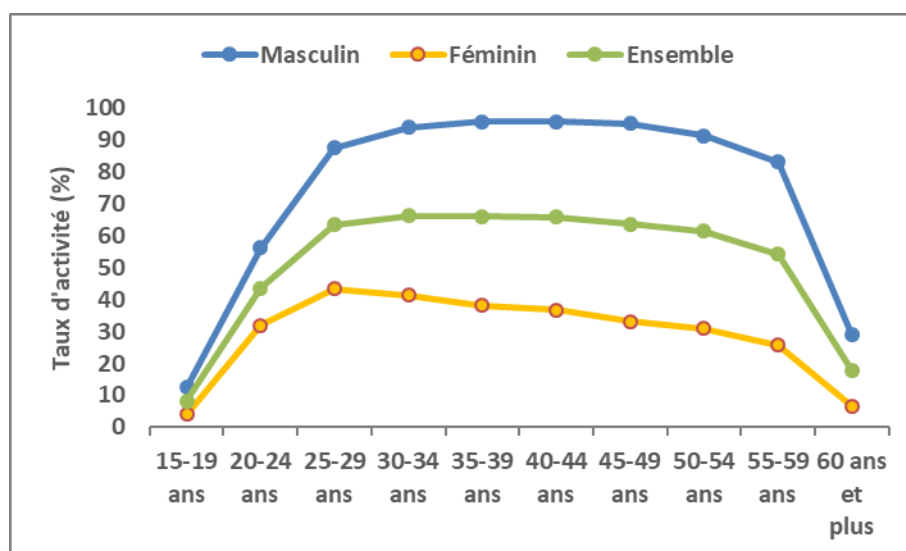
Selon le sexe, le taux d'activité masculine est nettement supérieur à celui des femmes. Chez les hommes le revirement se situe entre 35 et 44 ans. Par contre chez les femmes, le taux net d'activité atteint son maximum entre 25 et 34 ans.

Tableau n° 34 : Taux net d'activité par groupes d'âges et le sexe (%)

Groupes d'âges	Préfecture			Région			National		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
15-19 ans	12,4	4,0	8,3	15,8	4,8	10,4	19,4	4,4	12,1
20-24 ans	56,2	32,0	43,5	56,2	25,5	40,5	58,8	22,8	40,5
25-29 ans	87,5	43,4	63,5	84,1	36,3	59,2	85,3	30,4	57,1
30-34 ans	94,0	41,4	66,2	90,3	32,5	60,6	91,1	25,4	57,5
35-39 ans	95,8	38,2	66,1	92,3	28,5	59,6	93,0	22,3	57,0
40-44 ans	95,8	36,7	65,9	92,3	27,3	59,3	92,8	21,2	56,4
45-49 ans	95,1	33,1	63,7	91,5	25,5	57,7	91,9	19,8	55,2
50-54 ans	91,4	31,0	61,4	87,3	23,6	55,0	88,3	17,7	52,4
55-59 ans	83,2	25,6	54,3	78,3	19,9	48,3	80,2	14,8	46,6
60 ans et plus	29,1	6,6	17,9	28,1	5,1	16,3	29,3	3,6	16,1

Source : RGPH 2024

Graphique n° 20: Taux net d'activité par groupes d'âges et le sexe (%)



Source : RGPH 2024

En milieu rural, les taux nets d'activité pour les jeunes des tranches d'âges [15-19 ans] et [20-24 ans] sont supérieurs à ceux du milieu urbain, et c'est au-delà de 25 ans que les actifs ruraux sont inférieurs aux actifs urbains. En outre, le taux d'activité des jeunes ruraux de moins de 20 ans de la préfecture (13,9%) est inférieur de 1,4 point à celui du régional (15,3%) et inférieur de 1,9 points à celui du national (15,8%).

Le taux net d'activité est maximal entre 30 et 44 ans en milieu urbain, tandis qu'il est maximal entre 25 et 34 ans en milieu rural.

Tableau n° 35: Taux net d'activité par groupes d'âges et le milieu de résidence (%)

Groupes d'âges	Préfecture			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
15-19 ans	7,9	13,9	8,3	8,0	15,3	10,4	9,7	15,8	12,1
20-24 ans	43,2	48,5	43,5	40,8	39,8	40,5	41,2	39,2	40,5
25-29 ans	63,6	60,3	63,5	62,9	49,4	59,2	60,9	49,9	57,1
30-34 ans	66,5	59,6	66,2	64,5	50,1	60,6	61,3	50,2	57,5
35-39 ans	66,6	57,6	66,1	63,0	51,4	59,6	60,7	50,2	57,0
40-44 ans	66,3	60,3	65,9	62,1	52,3	59,3	59,9	50,2	56,4
45-49 ans	64,0	58,8	63,7	59,7	52,5	57,7	58,1	49,9	55,2
50-54 ans	61,8	56,3	61,4	57,0	49,0	55,0	55,2	47,1	52,4
55-59 ans	54,2	55,1	54,3	50,0	43,1	48,3	48,8	42,2	46,6
60 ans et plus	17,6	22,3	17,9	16,0	17,5	16,3	16,3	15,9	16,1

Source : RGPH 2024

2. Emploi

L'étude de la situation dans la profession renseigne, entre autres, sur l'auto emploi et sur le travail rémunéré ou non.

La répartition des actifs occupés de 15 ans et plus, au niveau préfectoral, selon la situation dans la profession, tableau n°36, révèle la primauté du statut de salarié du secteur privé (47,3%), en seconde position, il y a les salariés du secteur public (23,5%), et en troisième position les indépendants (20,1%). Par contre, le poids des employeurs reste très faible puisqu'il ne représente que 2,9%.

Toutefois, les proportions observées au niveau régional sont inférieures à celles au niveau préfectoral, ainsi il y a 46,0% des salariés du secteur privé, 23,3% des indépendants, 19,3% des salariés du secteur public et 2,8% des employeurs.

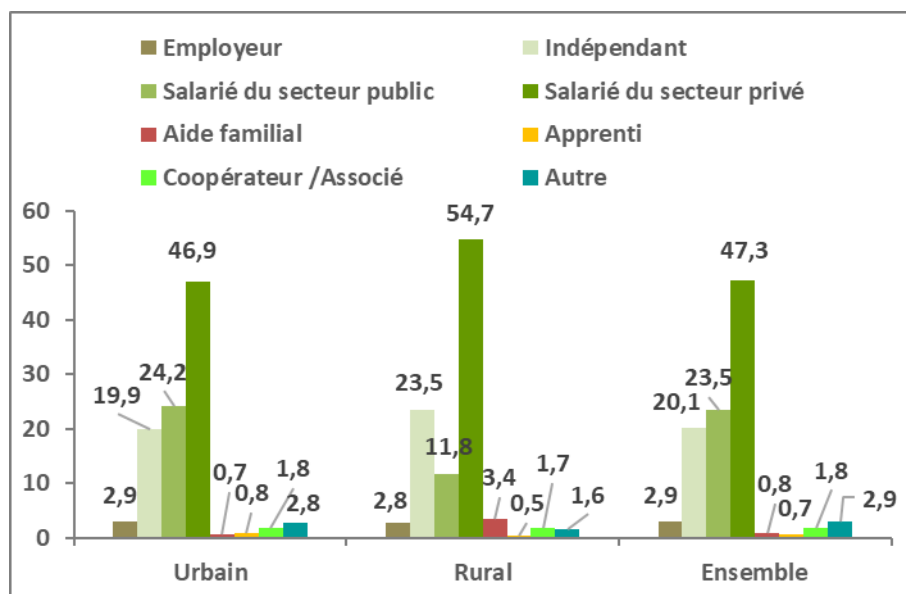
Selon le milieu de résidence, c'est toujours le statut des salariés du secteur privé qui prédomine soit en milieu urbain (46,9%) qu'en milieu rural (54,7%).

Tableau n° 36 : Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

	Statut professionnel	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	Employeur	2,9	2,8	2,9
	Indépendant	19,9	23,5	20,1
	Salarié du secteur public	24,2	11,8	23,5
	Salarié du secteur privé	46,9	54,7	47,3
	Aide familial	0,7	3,4	0,8
	Apprenti	0,8	0,5	0,7
	Coopérateur /Associé	1,8	1,7	1,8
	Autre	2,8	1,6	2,9
	Total	100,0	100,0	100,0
	Région	Employeur	3,0	2,2
Indépendant		21,2	29,5	23,3
Salarié du secteur public		24,1	5,3	19,3
Salarié du secteur privé		44,3	51,0	46,0
Aide familial		0,8	4,9	1,8
Apprenti		1,0	1,0	1,0
Coopérateur /Associé		2,2	2,1	2,2
Autre		3,3	4,1	3,5
Total		100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Graphique n° 21 : Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

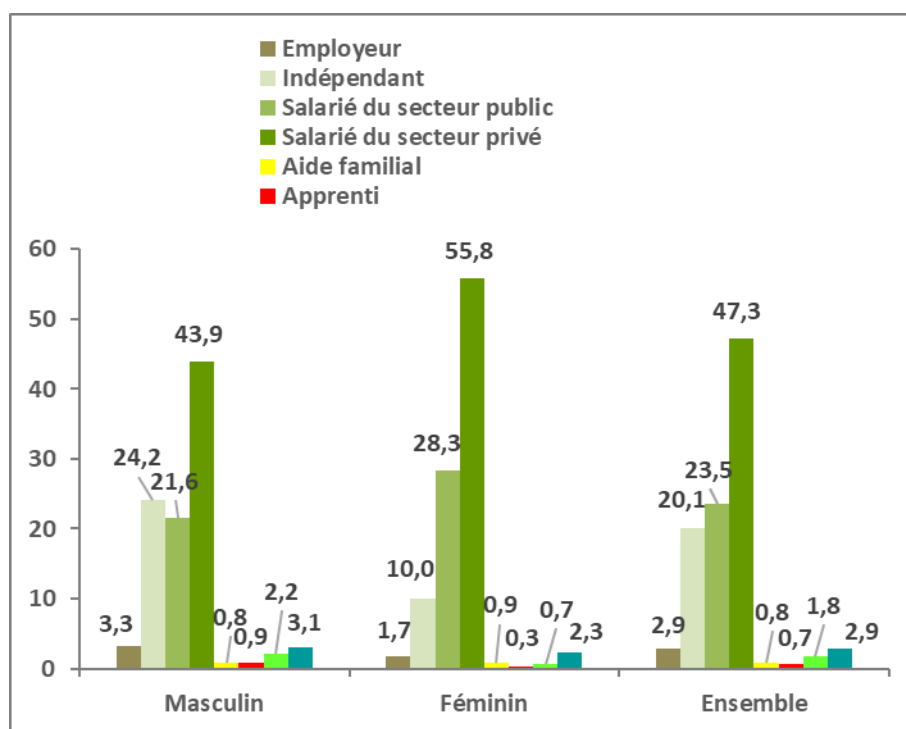
La distribution des actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession varie énormément en fonction du sexe. En effet, si pour le statut des indépendants ce sont les hommes (24,2%) qui l'emportent sur les femmes (10,0%), soit environ 14,2 points d'écart, c'est l'inverse qui se produit au niveau du statut de salarié du secteur privé et public, puisque les femmes (55,8% et 28,3%) prédominent de 11,9 et 6,7 points d'écart respectivement par rapport aux hommes (43,9% et 21,6%). Mais, en parallèle, nous constatons l'existence d'un certain équilibre entre les sexes pour les autres statuts, avec des écarts ne dépassant pas 1,6 point.

Tableau n° 37: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%)

	Statut professionnel	Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture	Employeur	3,3	1,7	2,9
	Indépendant	24,2	10,0	20,1
	Salarié du secteur public	21,6	28,3	23,5
	Salarié du secteur privé	43,9	55,8	47,3
	Aide familial	0,8	0,9	0,8
	Apprenti	0,9	0,3	0,7
	Coopérateur /Associé	2,2	0,7	1,8
	Autre	3,1	2,3	2,9
	Total	100,0	100,0	100,0
	Région	Employeur	3,1	1,9
Indépendant		27,4	10,3	23,3
Salarié du secteur public		17,2	26,2	19,3
Salarié du secteur privé		42,8	56,0	46,0
Aide familial		1,8	1,7	1,8
Apprenti		1,2	0,5	1,0
Coopérateur /Associé		2,6	0,9	2,2
Autre		3,8	2,6	3,5
Total		100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Graphique n° 22: Les actifs occupés de 15 ans et plus ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le sexe (%)



Source : RGPH 2024

3. Chômage

Le chômage peut être défini comme la situation d'une personne active à la recherche d'un emploi. Cependant, ce phénomène n'est ni uniforme ni homogène ; il est plutôt le résultat de plusieurs facteurs économiques et sociaux qui affectent, de manière inégale, les différentes catégories de la population.

En réalité, le chômage comporte plusieurs composantes qui n'évoluent pas de la même façon et n'ont pas le même impact sur toutes les catégories de la population active. On peut dire que les principales caractéristiques qui distinguent la catégorie des chômeurs sont le sexe, le milieu (urbain ou rural), le niveau de qualification et l'âge.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

Le taux de chômage est défini comme la part des individus sans emploi mais souhaitant travailler par rapport à l'ensemble de la population active.

Le taux de chômage de la préfecture de Skhirate-Témara, qui se situe en 2024 à 17,0%, est inférieur aux taux enregistrés aux niveaux régional (19,8%) et national (21,3%)

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle que les citadins accèdent plus au marché du travail comparativement aux ruraux. Le taux de chômage urbain (17,1%) est supérieur de 1,2 point à celui rural (15,9%).

Tableau n° 38: Taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%)

		Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	Masculin	15,9	14,1	15,8
	Féminin	19,8	23,2	19,9
	Total	17,1	15,9	17,0
Région	Masculin	19,0	17,8	18,7
	Féminin	22,9	23,5	23,0
	Total	20,2	18,4	19,8
National	Masculin	19,7	20,7	20,1
	Féminin	25,5	28,5	25,9
	Total	21,2	21,4	21,3

Source : RGPH 2024

Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché du travail, puisque le taux de chômage des femmes est toujours supérieur à celui des hommes. En effet, le taux de chômage des femmes dépasse celui des hommes de 9,1 points en milieu rural et 3,9 points en milieu urbain.

4. Evolution des principaux indicateurs de l'activité entre 2014 et 2024

Tableau n° 39: Les principaux indicateurs de l'activité (%)

		2014	2024	Ecart	
Taux net d'activité	Urbain	Masculin	75,3	69,7	-5,6
		Féminin	31,9	28,8	-3,1
		Ensemble	53,4	48,4	-5,0
	Rural	Masculin	81,6	73,8	-7,8
		Féminin	19,6	18,0	-1,6
		Ensemble	50,9	46,3	-4,6
	Ensemble	Masculin	75,9	70,0	-5,9
		Féminin	23,9	28,3	4,4
		Ensemble	53,2	48,6	-4,6
Taux de chômage	Urbain	Masculin	12,0	15,9	3,9
		Féminin	23,5	19,8	-3,7
		Ensemble	15,5	17,1	1,6
	Rural	Masculin	10,5	14,1	3,6
		Féminin	30,2	23,2	-7,0
		Ensemble	14,2	15,9	1,7
	Ensemble	Masculin	11,9	15,8	3,9
		Féminin	23,9	19,9	-4,0
		Ensemble	15,4	17,0	1,6

Source : RGPH 2014 et 2024

L'examen du tableau n°39, ci-dessus, montre que la participation de la population à l'activité économique, a connu un certain ralentissement depuis le dernier recensement. En effet, l'offre du travail s'est rétrécie de presque cinq points de pourcentage depuis 2014, en passant de 53,2% à 48,6% en 2024.

Selon le milieu de résidence, les taux nets d'activité des deux milieux ont régressé d'environ cinq points passant de 53,4% et 50,9% en 2014 à 48,4% et 46,3% en 2024 en milieu urbain et milieu rural respectivement.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

Selon le sexe, ce sont les hommes ruraux qui ont enregistré une importante régression de leur taux net d'activité, passant de 81,6% en 2014 à 73,8% en 2024, soit une dégradation de 7,8 points.

Le taux de chômage de la préfecture de Skhirate-Témara a augmenté de 1,6 point au cours de la période intercensitaire puisqu'il est passé de 15,4% en 2014 à 17,0% en 2024. Cette augmentation globale a été essentiellement le fait de l'augmentation du taux de chômage masculin (+3,9) points, alors que le taux de chômage féminin a connu une baisse de (-4,0) points (23,9% en 2014 contre 19,9% en 2024).

Par milieu de résidence, on note la hausse du taux de chômage d'environ deux points pour les deux milieux urbain et rural passant de 15,5% et 14,2% en 2014 à 17,1% et 15,9% en 2024 respectivement.

CHAPITRE4 : CONDITIONS D'HABITAT

Chapitre 4 : Conditions d'habitat

Le droit au logement et l'accès à de bonnes conditions d'habitation constituent l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, dans la mesure où ils constituent la condition nécessaire susceptible de permettre aux citoyens de mener une vie dans la dignité. Ainsi, l'étude des conditions d'habitat des ménages et de leur évolution dans le temps est l'un des objectifs majeurs des recensements. Elle permettra de mieux apprécier le degré de satisfaction des besoins de la population dans ce domaine ainsi que les efforts à déployer.

Dans ce sens, l'analyse des principaux indicateurs des conditions d'habitation, dont notamment, le type d'habitat, le statut d'occupation et les équipements de base (électricité, eau, etc.), permet de mieux les apprécier.

1. Type de logement

La répartition des ménages par type de logement, tableau n°40, montre qu'au niveau préfectoral, 50,2% des ménages occupent un logement de type "Appartement", contre 23,1% au niveau de la région. Le logement de type "Maison marocaine" vient en deuxième position avec 40,2% (57,3% pour la région), suivi par le type de logement "Villa/Étage de villa" avec 4,4 % (2,7% pour la région), et en quatrième position vient les logements de type "Logement rural" avec une participation de 2,4% (12,8% pour la région) et en dernier lieu on trouve le type de logement " Maison sommaire/Bidonville " avec 1,8% (3,4% pour la région)

Tableau n° 40: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)

Type de logements	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa / Étage de villa	4,1	9,5	4,4	3,3	0,6	2,7
Appartement	52,6	6,0	50,2	30,3	0,8	23,1
Maison marocaine	40,4	37,4	40,2	62,4	41,2	57,3
Maison sommaire / Bidonville	1,3	10,9	1,8	2,7	5,6	3,4
Logement rural	0,8	32,6	2,4	0,5	50,7	12,8
Autres	0,8	3,6	1,0	0,8	1,1	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

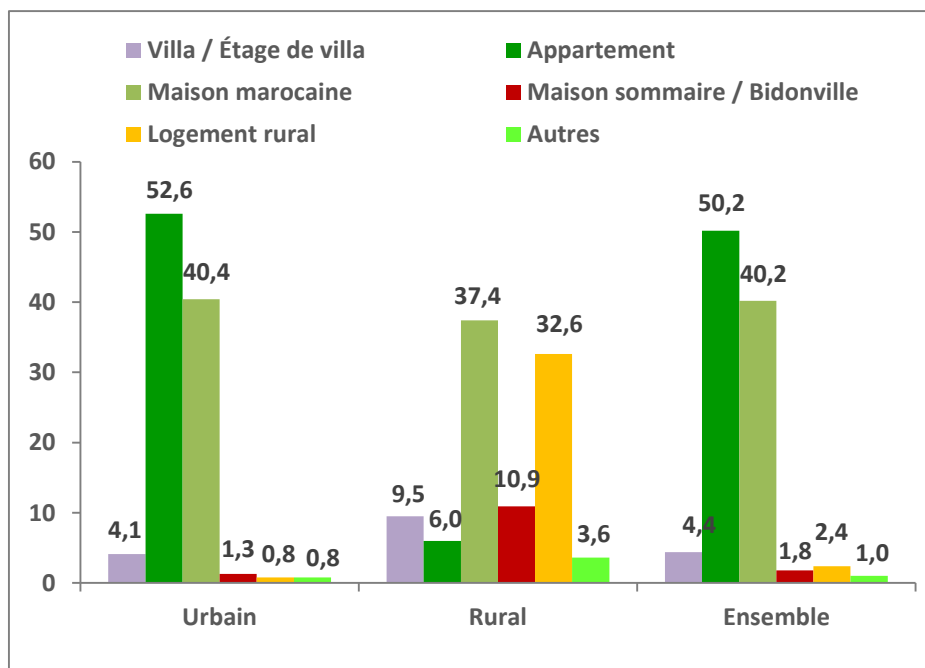
Source : RGPH 2024

Selon le milieu de résidence, plus de cinq ménages urbains sur dix habitent un logement de type "appartement" (52,6%), suivi par l'habitat de type "Maison marocaine" (40,4%). Alors les ménages occupant le type de logement "Villa/Etage de villa", "Maison sommaire/Bidonville" et "Logement rural" ne représentent que 4,1%, 1,3% et 0,8% respectivement.

En milieu rural, 37,4% des ménages logent une "Maison marocaine", suivi par l'habitat de type "Logement rural" avec 32,6%. Par contre le type "Maison sommaire/Bidonville" est occupé par 10,9% des ménages, suivi par "Villa/Etage de villa" avec 9,5% et en dernier le type "appartement" avec 6,0%.

Dans l'ensemble, ces données traduisent une modernisation notable du parc de logements au niveau de la préfecture, illustrée par une diminution marquée de l'habitat précaire au profit de logements plus confortables et durables, tels que les appartements et les maisons de style marocain.

Graphique n° 23: Ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

La typologie du logement de la préfecture reflète des changements dans les deux sens. En effet, en 2024 le type de logement "Appartement" a connu une importante augmentation de 27,2 points par rapport à 2014. Cette évolution s'explique par une forte demande due à la croissance démographique, à l'urbanisation, aux changements sociaux et aux facteurs économiques, notamment la facilité d'accès au crédit. Alors que les logements de type "Maison sommaire / Bidonville" ont enregistré une régression importante de 17,9 points par rapport à 2014. Ceci est principalement due à la diminution des bidonvilles par la mise en œuvre des programmes nationaux de développement urbain, qui ont permis le relogement de milliers de familles dans des habitations décentes, l'amélioration des conditions de vie et la transformation du paysage urbain. La même tendance est observée pour les types de logements "Maison marocaine", "Villa / Étage de villa", et "logement rural" qui ont enregistré une régression

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

de 5,4 points, 1,7 points et 1,2 points par rapport à 2014 respectivement.

En milieu urbain, les parts des ménages résidant un habitat de type "Maison sommaire / Bidonville", "Maison marocaine" et "Villa / Étage de villa" ont régressé de 17,4 points, 7,7 points et 2,2 points en passant de 18,7% à 1,3% ; de 48,1% à 40,4% et de 6,3% à 4,1% entre 2014 et 2024 respectivement. Alors que le logement de type "Appartement" a connu une croissance remarquable de 27,5 points, en passant de 25,1% en 2014 à 52,6% en 2024.

En milieu rural, il est à noter que la part des ménages résidant des logements de type "Maison marocaine" et "Villa / Étage de villa" ont connus une hausse de 7,9 points et 4,9 points en passant de 29,5% et 4,6% en 2014 à 37,4% et 9,5% en 2024 respectivement. Ceci s'est opéré au dépend des logements de type "Maison sommaire / Bidonville" dont la part a régressé de 19,6 points. Alors que le type de logement "Logement rural" a connu une légère augmentation de 0,8 point.

Tableau n° 41: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014 et 2024 (%)

Type de logements	2014			2024		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa/Étage de villa	6,3	4,6	6,1	4,1	9,5	4,4
Appartement	25,1	2,5	23,0	52,6	6,0	50,2
Maison marocaine	48,1	29,5	45,6	40,4	37,4	40,2
Maison sommaire/ Bidonville	18,7	30,5	19,7	1,3	10,9	1,8
Logement rural	0,8	31,8	3,6	0,8	32,6	2,4
Autres	1,0	1,1	1,0	0,8	3,6	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014 et 2024

2. Nombre de pièces du logement occupées par le ménage

La majorité des ménages de la préfecture de Skhirate-Témara occupent des logements de 3 pièces (plus que la moitié) avec une proportion de 50,4% des ménages, contre 37,4% des ménages au niveau régional et 35,0% des ménages au niveau national. En effet, plus de la moitié des ménages urbains occupent des logements de 3 pièces (51,6%) contre seulement 27,7% des ménages ruraux. Alors que la proportion des ménages ruraux occupant des logements de 2 pièces est supérieure de 6,5 points à celle des ménages urbains, tandis que celle des ménages ruraux occupant des logements d'une seule pièce dépasse celle des ménages urbains de 8,3 points.

Tableau n° 42: Répartition des ménages selon le nombre de pièces occupées (%)

		1 Pièce	2 Pièces	3 Pièces	4 Pièces et +	Total
Préfecture	Urbain	6,0	22,9	51,6	19,4	100,0
	Rural	14,3	29,4	27,7	28,6	100,0
	Ensemble	6,5	23,3	50,4	19,9	100,0
Région	Urbain	10,4	30,6	39,7	19,2	100,0
	Rural	14,4	38,1	30,2	17,3	100,0
	Ensemble	11,4	32,5	37,4	18,8	100,0
National	Urbain	11,3	32,2	37,1	19,4	100,0
	Rural	14,7	36,6	31,0	17,7	100,0
	Ensemble	12,5	33,7	35,0	18,8	100,0

Source : RGPH 2024

3. Taux d'occupation du logement

Le taux d'occupation des logements ou le nombre moyen de personnes par pièce d'habitation est le rapport de la population sédentaire au nombre total des pièces d'habitation des ménages sédentaires¹³.

La taille des ménages peut avoir une influence sur le niveau de la concentration des personnes par pièce d'habitation. Entre 2014 et 2024, le taux d'occupation a diminué dans l'ensemble de la préfecture de Skhirate-Témara, passant de 1,4 personne par pièce en 2014 à 1,2 personne par pièce en 2024.

Au cours de la dernière décennie, le nombre moyen des personnes par pièce dans les communes urbaines a connu une diminution de leurs indicateurs. C'est le cas de la commune de Témara dont le taux d'occupation a passé de 1,3 à 1,2 personne par pièce, la commune de Skhirate de 1,5 à 1,3 personne par pièce, la commune d'Ain Attig de 1,5 à 1,2 personne par pièce et la commune d'Ain El Aouda de 1,6 à 1,5 personne par pièce, alors que la commune urbaine de Harhoura a restée à un taux stable d'occupation de 0,8.

La même tendance à la baisse est observée dans les communes rurales de Sidi Yahya Zaer, Sabbah, Oumazza et El Menzeh. Seule la commune rurale de Mers El Kheir connaît une légère augmentation (de 1,7 à 1,8 personne par pièce).

¹³ Ménage sédentaire : Ménage résidant habituellement dans un logement.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

**Tableau n° 43: Nombre moyen de personnes par pièce
et par commune en 2014 et 2024**

Communes	2014	2024
Témara	1,3	1,2
Harhoura	0,8	0,8
Skhirate	1,5	1,3
Ain El Aouda	1,6	1,5
Ain Attig	1,5	1,2
Mers El Kheir	1,7	1,8
Sabbah	1,7	1,6
El Menzeh	1,5	0,9
Oumazza	1,8	1,6
Sidi Yahya Zaer	1,5	1,2
Préfecture	1,4	1,2

Source : RGPHs 2014 et 2024

4. Statut d'occupation du logement

Au niveau de la préfecture de Skhirate-Témara, la répartition des ménages selon le statut d'occupation entre 2014 et 2024 met en évidence une légère progression de la part des ménages propriétaires de leurs logements, passant de 69,0 % à 70,4 %. Cette hausse touche aussi bien le milieu urbain (de 68,9 % à 70,4 %) que le milieu rural (de 70,2 % à 70,9 %).

En parallèle, la proportion des ménages locataires augmente également, notamment en milieu rural, où elle passe de 3,5 % à 6,4 %, et en milieu urbain, de 19,9 % à 20,9 %, entraînant une progression globale de 18,4 % à 20,1 %. Cette évolution indique une légère diversification des modes d'occupation, même en milieu rural traditionnellement marquée par la propriété.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

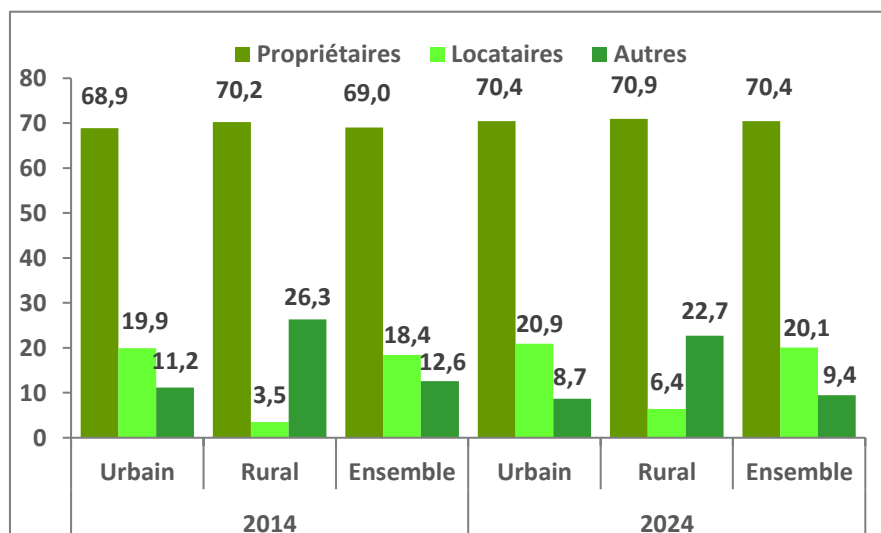
En revanche, la part des ménages classés dans la catégorie "autres statuts" (logement de fonction, logement gratuit, etc.) connaît un recul sensible, passant de 12,6 % à 9,4 % au total, avec une baisse aussi bien en milieu urbain (de 11,2 % à 8,7 %) qu'en milieu rural (de 26,3 % à 22,7 %). Ces évolutions traduisent une consolidation du statut de propriétaires et une diminution progressive des autres formes d'occupation.

Tableau n° 44: Répartition des ménages selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 2014 et 2024 (%)

Statut d'occupation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaires ¹⁴	68,9	70,2	69,0	70,4	70,9	70,4
Locataires	19,9	3,5	18,4	20,9	6,4	20,1
Autres	11,2	26,3	12,6	8,7	22,7	9,4

Source : RGPH 2014 et 2024

Graphique n° 24: Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2014 et 2024

¹⁴ Y compris ceux accédant à la propriété.

5. Ancienneté du logement

Selon le RGPH 2024, 39,8% des ménages de la préfecture de Skhirate-Témara occupent un logement ayant un âge d'ancienneté de moins de 10 ans, 33,4% habitent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans, 25,7% occupent des logements dont l'âge est compris entre 20 ans et 49 ans, contre seulement 1,2% des ménages habitant des logements de 50 ans ou plus.

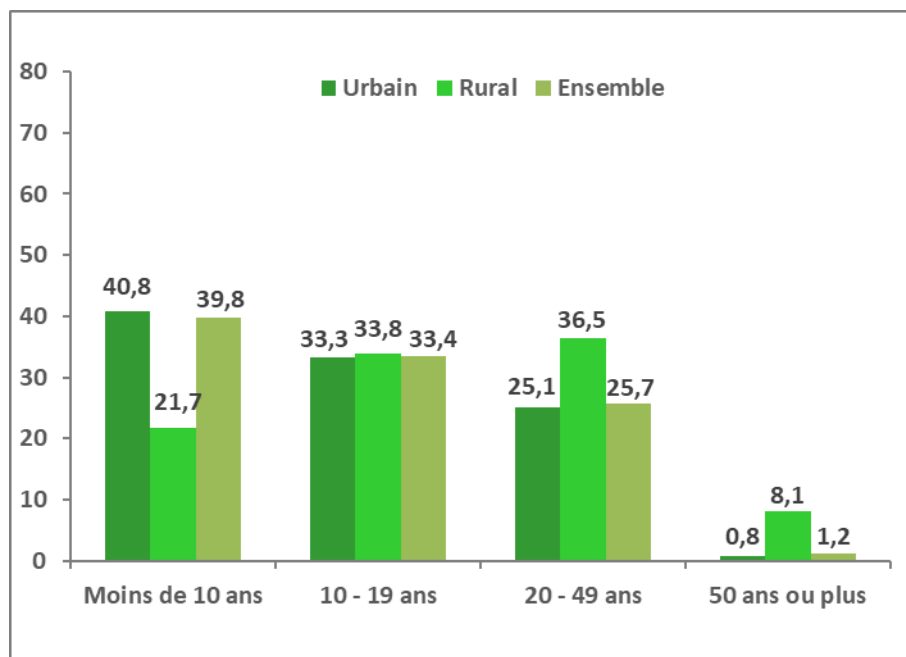
Comparée à la région, il paraît que la préfecture a connu une forte dynamique dans le domaine du bâtiment au cours des deux dernières décennies. En effet, 73,2% des ménages de la préfecture occupent des logements dont l'ancienneté ne dépassant pas 20 ans, contre 52,2% seulement pour l'ensemble de la région.

Tableau n° 45: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)

Ancienneté du logement	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	40,8	21,7	39,8	24,8	25,7	25,0
10 - 19 ans	33,3	33,8	33,4	26,1	30,5	27,2
20 - 49 ans	25,1	36,5	25,7	43,2	32,1	40,5
50 ans ou plus	0,8	8,1	1,2	5,9	11,7	7,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Graphique n° 25: Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

6. Equipements du logement

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages, est saisi à travers un ensemble d'équipements de base dont dispose le logement. Il s'agit, en particulier, de l'électricité, de l'eau courante, du mode d'évacuation des eaux usées, de l'existence de la cuisine, etc.

6.1. Equipements de base

Entre 2014 et 2024, les éléments de confort dans les logements ont globalement progressé aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, avec des améliorations particulièrement marquées dans le milieu rural. Tous les éléments de confort observés (cuisine, W.C, pièce d'eau, eau courante et électricité) ont enregistré une augmentation significative.

Tableau n° 46: Ménages disposants des équipements de base dans le logement selon le milieu de résidence en 2014 et 2024 (%)

Équipements de base	Urbain		Rural		Ensemble	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Cuisine	96,4	99,0	95,9	96,3	96,3	98,9
W.C	99,0	99,7	88,1	95,4	89,0	99,5
Pièce d'eau	68,5	91,3	49,8	60,5	66,8	89,8
Électricité	89,3	99,3	84,7	95,8	88,9	99,1
Eau courante	79,9	98,3	33,8	53,0	75,7	96,0

Source : RGPH 2024

Les logements urbains, déjà bien équipés en 2014, ont vu leur niveau de confort se rapprocher de l'optimum. En effet, en 2024, 99% des ménages occupent des logements disposant d'une cuisine, contre 96,4% des ménages en 2014, et 99,7% des ménages ont des logements équipés de W.C contre 99,0% en 2014. L'accès à une pièce d'eau est passé de 68,5 % à 91,3 %, marquant une amélioration significative en matière de confort sanitaire. De plus, la proportion des ménages qui occupent des logements raccordés au réseau d'eau courante a augmenté, atteignant 98,3% contre 79,9% dix ans plus tôt. Enfin, l'électricité est désormais quasi universelle avec un taux de 99,3% contre 89,3% en 2014.

Les logements ruraux, quant à eux, accusent toujours un certain retard par rapport au milieu urbain, mais les progrès sont notables. La part des ménages occupant des logements équipés de W.C a bondi de 88,1% en 2014 à 95,4% en 2024, témoignant d'un réel effort d'assainissement. L'accès à une pièce d'eau reste limité (60,5% en 2024), bien qu'en progression par rapport à 2014 (49,8%). L'amélioration est aussi marquée pour l'accès à l'eau courante, qui a passé de 33,8 % à 53 % en 2024, et à l'électricité, passant de 84,7 %, à 95,8 % en 2024. En revanche, l'équipement en cuisine dans les logements ruraux n'a que très peu progressé (de 95,9 % à 96,3 % des ménages), signalant une stabilisation à un niveau déjà élevé.

Dans l'ensemble, les logements sont devenus bien plus équipés en 2024, avec des taux d'équipement proches de la totalité pour les éléments essentiels. Ces avancées traduisent une nette amélioration des conditions de vie, tout en soulignant que des disparités subsistent encore entre les deux milieux, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau courante et à la pièce d'eau.

En termes d'écart entre 2014 et 2024, la proportion des ménages qui occupent des logements raccordés au réseau d'eau courante en milieu urbain, a connu une progression de 18,4 points. L'accès à l'électricité a également augmenté, avec près de 10 points supplémentaires. La disponibilité d'un espace cuisine s'est améliorée de près de 3 points, tandis que celle des cabinets d'aisance a légèrement progressé, avec moins d'un point de plus. Enfin, l'accès à une pièce d'eau a enregistré la plus forte hausse, avec près de 23 points supplémentaires.

En milieu rural, la proportion de ménages occupant un logement pourvu d'eau courante a augmenté de 19,2 points, tandis que l'accès à l'électricité a progressé de 11,1 points. Des avancées significatives ont également été constatées pour les cabinets d'aisance (+7,3 points) et les pièces d'eau (+ de 10,7 points).

6.2. Mode d'évacuation des eaux usées

Tableau n° 47 : Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)

Mode d'évacuation	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public d'assainissement	93,3	32,7	90,2	94,4	7,6	73,2
Fosse septique	6,8	19,5	6,2	4,3	49,4	15,2
Autre	2,9	47,8	0,5	1,4	43,1	11,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

90,2% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'assainissement. Tandis que les ménages non raccordés (9,8%) se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques et les puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain 90,3% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'assainissement, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement 32,7% des ménages bénéficient de ce service.

6.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Tableau n° 48: Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%)

Mode d'évacuation	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordures de la commune	88,5	44,8	86,3	76,3	7,6	59,5
Camion de la commune / Camion privé	10,3	8,0	10,1	21,2	3,3	16,8
Dans la nature	0,9	37,4	2,8	2,0	85,4	22,3
Autre	0,3	9,8	0,8	0,6	3,7	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Il existe une grande disparité entre ménages citadins et ménages ruraux quant aux modes utilisés pour évacuer les déchets ménagers. En effet, en milieu urbain, 88,5% des ménages de la préfecture utilisent les bacs à ordures de la commune (76,3% au niveau de l'urbain régional), 10,3% se débarrassent des déchets par voie de Camion de la commune ou Camion privé (21,2% au niveau de l'urbain régional). Tandis que, 0,9% jettent leurs ordures dans la nature (2,0% au niveau de l'urbain régional). Enfin, 0,3% des ménages citadins de la préfecture utilisent d'autres moyens contre 0,6% au niveau de l'urbain régional.

En dépit d'une volonté de développer des infrastructures de collecte et de traitement des déchets et des initiatives comme l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) fournissant des équipements comme des camions poubelles aux communes rurales pour améliorer la collecte, seulement 44,8% des ménages ruraux utilisent les bacs à ordures de la commune et 8,0% des ménages se débarrassent des déchets par voie de Camion de la commune ou Camion privé. Contre 37,4% des ménages jettent leurs ordures dans la nature.

6.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé

Tableau n° 49: Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%)

Mode de cuisson	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	99,2	96,2	99,1	99,2	92,4	97,5
Électricité	0,7	0,5	0,6	0,6	0,3	0,5
Charbon	0,0	0,2	0,0	0,0	0,9	0,3
Bois énergie	0,0	3,0	0,2	0,1	6,0	1,5
Autre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2

Source : RGPH 2024

Le gaz constitue la principale source d'énergie pour la cuisson, et ce à tous les niveaux territoriaux. Plus de 9 ménages sur 10 utilisent le gaz, alors que l'électricité n'est utilisée que par 0,6% des ménages de la préfecture et 0,5% des ménages de la région. Le charbon et le bois énergie qui ont été auparavant relativement sollicités en milieu rural ne sont utilisés actuellement que par 3,2% des ménages ruraux de la préfecture et 6,9% des ménages ruraux de la région.

ANNEXE STATISTIQUE

Annexe statistique

Tableau n°1A : Evolution de la population municipale par sexe et milieu de résidence

	2014			2024		
	M	F	T	M	F	T
Urbain	257813	257577	515390	362541	369283	731824
Rural	28831	27949	56780	22782	21873	44655
Ensemble	286644	285526	572170	385323	391156	776479

Source : RGPH 2014 et 2024

Tableau n°2A : Population régionale alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence et le sexe (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,0	1,2	27,7	67,8
	Féminin	99,1	1,1	29,5	68,1
	Total	99,0	1,2	28,6	67,9
Rural	Masculin	99,7	0,5	6,3	36,6
	Féminin	99,7	0,6	8,7	39,8
	Total	99,7	0,5	7,3	37,9
Ensemble	Masculin	99,2	1,1	22,5	60,2
	Féminin	99,2	1,0	25,4	62,6
	Total	99,2	1,0	23,9	61,3

Source : RGPH 2024

Tableau n°3A : Population nationale alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,1	1,5	24,4	64,1
	Féminin	99,1	1,4	26,1	64,6
	Total	99,1	1,5	25,2	64,3
Rural	Masculin	99,4	1,6	8,6	40,7
	Féminin	99,3	1,6	9,6	42,1
	Total	99,7	0,5	7,3	37,9
Ensemble	Masculin	99,2	1,5	19,3	56,5
	Féminin	99,2	1,5	22,0	59,1
	Total	99,2	1,5	20,5	57,7

Source : RGPH 2024

Tableau n°4A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau d'étude	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Aucun niveau d'étude	17,9	28,1	23,1	37,9	51,5	44,5	24,0	34,7	29,4
Précolaire	2,0	1,6	1,8	1,4	1,2	1,3	1,8	1,5	1,7
Primaire	24,5	21,0	22,7	30,8	26,3	28,6	26,4	22,5	24,4
Secondaire collégial	19,7	16,1	17,9	19,7	12,3	16,1	19,7	15,0	17,3
Secondaire qualifiant	19,1	16,6	17,9	7,3	5,7	6,5	15,6	13,5	14,5
Supérieur	16,8	16,6	16,7	2,9	3,1	3,0	12,6	12,7	12,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

Tableau n°5A : Population nationale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau d'étude	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Aucun niveau d'étude	19,7	30,1	24,9	36,3	50,5	43,3	26,0	37,5	31,8
Précolaire	2,0	1,7	1,8	1,7	1,4	1,6	1,9	1,6	1,7
Primaire	26,6	23,4	25,0	32,3	27,7	30,0	28,7	25,0	26,8
Secondaire collégial	20,4	16,1	18,2	18,8	11,4	15,2	19,8	14,4	17,1
Secondaire qualifiant	17,1	14,9	16,0	6,8	5,3	6,1	13,2	11,4	12,3
Supérieur	14,2	13,8	14,0	4,1	3,7	3,9	10,4	10,1	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Tableau n°6A : Population municipale de la préfecture de Skhirate-Témara par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal en 2024

Tranches d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-4	29083	27247	56340	1783	1666	3449	30866	28923	59789
5-9	33518	31299	64817	2201	2050	4251	35719	33349	69068
10-14	33806	31350	65156	2224	2055	4279	36030	33405	69435
15-19	28099	26826	54925	1846	1763	3609	29945	28589	58534
20-24	25068	27899	52967	1570	1605	3175	26638	29504	56142
25-29	24025	29040	53065	1489	1512	3001	25514	30552	56066
30-34	27796	31569	59365	1573	1531	3104	29369	33100	62469
35-39	27867	29699	57566	1592	1599	3191	29459	31298	60757
40-44	27338	27969	55307	1671	1595	3266	29009	29564	58573
45-49	23609	24327	47936	1493	1499	2992	25102	25826	50928
50-54	21229	20898	42127	1289	1211	2500	22518	22109	44627
55-59	16911	17227	34138	1134	983	2117	18045	18210	36255
60-64	15826	16484	32310	1057	949	2006	16883	17433	34316
65-69	121	11258	23391	756	651	1407	12889	11909	24798
70-74	8718	7647	16365	511	497	1008	9229	8144	17373
75 et +	7515	8534	16049	593	707	1300	8108	9241	17349
Total	362541	369283	731824	22782	21873	44655	385323	391156	776479

Source : RGPH 2024



المنكوبية السامية للتخصيص

ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⴰⵔⵜ

Haut-Commissariat au Plan

DIRECTION REGIONALE DE RABAT-SALE-KENITRA

7 Avenue Idriss Alakbar, Hassan-Rabat-Maroc

BP: 8823 Hassan-Rabat 10090

Tél : 00 212.0537.73.42.97/57/77

Fax: 00 212.0537.73.42.49

[https:// www.hcp.ma/region-rabat](https://www.hcp.ma/region-rabat)

[https:// www.hcp.ma/region-kenitra](https://www.hcp.ma/region-kenitra)